

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES

LES PROGRAMMES EFFICACES DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE

JUVÉNILE EN CONTEXTE FAMILIAL

ESSAI PRÉSENTÉ

COMME EXIGENCE PARTIELLE DE LA

MAÎTRISE EN PSYCHOÉDUCATION

PAR

ALEXANDRE GAGNON

MAI 2025

Université du Québec à Trois-Rivières

Service de la bibliothèque

Avertissement

L'auteur de ce mémoire, de cette thèse ou de cet essai a autorisé l'Université du Québec à Trois-Rivières à diffuser, à des fins non lucratives, une copie de son mémoire, de sa thèse ou de son essai.

Cette diffusion n'entraîne pas une renonciation de la part de l'auteur à ses droits de propriété intellectuelle, incluant le droit d'auteur, sur ce mémoire, cette thèse ou cet essai. Notamment, la reproduction ou la publication de la totalité ou d'une partie importante de ce mémoire, de cette thèse et de son essai requiert son autorisation.

**UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES
MAÎTRISE EN PSYCHOÉDUCATION (M.Sc.)**

Direction de recherche :

Julie Carpentier

Prénom et nom

Directrice de recherche

Comité d'évaluation :

Julie Carpentier

Prénom et nom

Directrice de recherche

Marc Alain

Prénom et nom

Évaluateur

Résumé

La délinquance juvénile est une problématique sociale complexe (Guérin-Lazure *et al.*, 2019 ; Sécurité publique Canada, 2022). L’implication dans des activités délinquantes expose les jeunes à des risques d’abandon scolaire, de dépendance, de placement en dehors du foyer familial, de grossesses précoces et de problèmes de santé. Pour une minorité de ces jeunes, la délinquance peut même persister à l’âge adulte (Greenwood, 2008). Offrir des programmes efficaces de prévention en contexte familial permet de prévenir, diminuer ou arrêter ces comportements délinquants et leurs conséquences associées (Welsh et Farrington, 2006 ; Organisation mondiale de la Santé, 2023 ; Latimer, 2023). La recension des écrits réalisée dans le cadre de cet essai visait donc à documenter les pratiques efficaces de prévention de la délinquance juvénile en contexte familial. À la suite d’une recherche documentaire rigoureuse effectuée à travers plusieurs bases de données reconnues, neuf articles traitant de ces pratiques efficaces utilisées majoritairement aux États-Unis ont été recensés. Les principaux résultats mettent en lumière trois stratégies d’intervention différentes, soit les programmes axés sur la formation parentale, les programmes axés sur la thérapie familiale et les programmes axés sur une approche intégrée. La contribution pour l’approche psychoéducative et les limites de cet essai sont également discutées.

Table des matières

Résumé	iii
Listes des tableaux et des figures	iv
Remerciements	v
Introduction	1
Définition de la délinquance juvénile.....	1
État de la situation au Canada/Québec	1
Facteurs de risque associés à la délinquance juvénile.....	2
L'individu.....	3
Le groupe de pairs	4
L'école et le quartier	4
Programmes en contexte familial.....	5
Les données probantes en prévention de la délinquance juvénile.....	6
Objectif de l'essai.....	7
Méthode.....	8
Recension des données.....	8
Critères d'inclusion	9
Critères d'exclusion.....	9
Résultat du processus de recension	9
Étape 1	9
Étape 2.....	10
Étape 3	12
Résultats	13
Programmes axés sur la formation parentale	22
Programmes axés sur la thérapie familiale.....	23
Programmes axés sur l'approche intégrée.....	25
Programme <i>Limits</i>	26
Discussion	27
Les assises théoriques et empiriques des programmes efficaces	27
Prévenir l'itinérance chez les ACIC.....	30
Contribution à l'approche psychoéducative.....	30
Ce qui est fait au Québec.....	31

Limites de l'essai.....	32
Recommandations	32
Conclusion.....	33
Références	34
Appendice Tableau 3 résumé des programmes recensés	44

Listes des tableaux et des figures

Tableau

Tableau 1	<i>Concepts et mots-clés</i>	8
Tableau 2	<i>Tableau résumé des articles scientifiques</i>	15

Figure

Figure 1	<i>Diagramme de flux (bases de données anglophones)</i>	10
Figure 2	<i>Diagramme de flux (bases de données francophones)</i>	12
Figure 3	<i>Diagramme de flux (bases de données combinées)</i>	13

Remerciements

Cet essai n'aurait pu être réalisé sans la contribution de plusieurs personnes. Je tiens à remercier ma directrice, Julie Carpentier, ainsi que celle qui m'a mentoré, Mélissa Thibodeau. Merci pour votre dévouement indéfectible tout au long de ce travail, j'en suis très reconnaissant.

Je voudrais remercier les enseignant.e.s de l'Université du Québec à Trois-Rivières, campus Québec, de m'avoir fait découvrir la profession de psychoéducateur. Un merci tout spécial à deux enseignantes, Geneviève Lévesque et Christine Lavoie, qui m'ont profondément marqué par leur intelligence et leur vision participative de la psychoéducation.

Finalement, cet essai est dédié à tous les adolescent.e.s que j'ai rencontré.e.s lors de mon stage de baccalauréat en Centre jeunesse. Si, collectivement, nous nous soucions réellement de votre bien-être, vous n'auriez pas à vivre dans ces institutions froides et déshumanisantes.

Introduction

La délinquance chez les adolescent.e.s n'a rien de nouveau en Occident. Considérée comme peu inquiétante durant le Moyen Âge, elle devient préoccupante vers la fin du 19^e siècle, coïncidant avec le début de l'industrialisation en Angleterre. À cette époque, elle est considérée comme un « danger social », nécessitant une intervention gouvernementale (Nuq, 2017). De là est née une panoplie de dispositions singulières afin de traiter le cas des jeunes nommés « délinquants », comme les écoles correctionnelles (Nuq, 2017). De nos jours, ce phénomène est dramatisé dans la sphère publique par le cliché que les jeunes seraient « de plus en plus violents » (Mucchielli, 2017), ce qui justifie des mesures dites « sécuritaires » pour les surveiller et les contrôler davantage (Sallée, 2023). Cependant, le taux de criminalité juvénile est en décroissance depuis le début des années 2000 au Canada et au Québec (Moreau, 2021 ; MSPQ, 2021).

Définition de la délinquance juvénile

Au Canada, la délinquance juvénile fait référence aux actes criminels, tels que définis par le Code criminel, commis par des jeunes âgées de 12 à 17 ans et qui sont soumis aux peines fixées par le tribunal de la jeunesse (Vaz et Baron, 2013). Pour Cusson (1995), la délinquance juvénile désigne un adolescent.e ayant commis une ou des infractions punies par le Code criminel et qui cause un dommage évident à autrui. Ouimet ajoute à cette dernière définition toutes conduites commises par une personne de moins de 18 ans, qui ne sont pas proscrites par le Code criminel, mais qui sont jugées déviantes, ou qui lui sont autrement interdites (p. ex. la consommation d'alcool ou de cannabis ; Ouimet, 2008). Le Blanc (2010) mentionne que la définition de la délinquance juvénile est « élastique », c'est-à-dire qu'elle réfère aux conduites jugées répréhensibles, aux infractions du Code criminel et aux comportements prohibés par d'autres lois et règlements. Au Canada, c'est la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents* (LSJPA) qui encadre le système de justice pour les adolescent.e.s âgé.e.s entre 12 et 17 ans, accusés d'infractions criminelles (Alain et Hamel, 2015).

État de la situation au Canada et au Québec

Au Canada et au Québec, le taux de criminalité juvénile est en décroissance depuis le début des années 2000 (Moreau, 2021 ; MSPQ, 2021). Au Canada, le nombre total d'adolescent.e.s canadiens présumé.e.s auteur.e.s d'une infraction criminelle était de 54 264 en 2020, tandis qu'en 2019, ce nombre était de 77 441, représentant une baisse de 31 % (Moreau, 2021). Pour ces mêmes années, au Québec, une baisse des infractions criminelles commis par les adolescent.e.s est également observée, de l'ordre de 30 % (MSPQ, 2021). Plusieurs hypothèses ont été avancées pour expliquer la diminution des taux de criminalité juvénile des 20 dernières années, notamment le vieillissement de la population et la décroissance démographique des personnes âgées entre 15 et 19 ans (Statistique Canada, 2021). De son côté, Brisebois (2022) suggère qu'un changement de paradigme au niveau de la notion de danger, des valeurs et des attitudes collectives pourrait expliquer en partie la diminution de la criminalité juvénile. Selon lui, cette diminution pourrait être attribuable à des changements sociaux importants au sein des sociétés occidentales, comme la baisse de « l'obsession croissante face aux dangers et l'intolérance grandissante aux écarts de conduite », ce qui viendrait diminuer la délinquance chez les jeunes (Brisebois, 2022). Selon Alain (2022), la baisse du taux de criminalité juvénile peut être attribuée à l'attrait croissant des réseaux sociaux chez les adolescent.e.s. Ce phénomène contribue à réduire les occasions d'oisiveté, en promouvant l'acquisition des biens matériels, notamment à travers l'occupation d'un emploi à temps partiel plutôt que par la participation à des comportements délinquants.

Facteurs de risque associés à la délinquance juvénile

Reppucci et ses collègues (2002) soulignent l'importance de tenir compte de l'interaction entre les différents facteurs de risque et non de les étudier de manière indépendante afin de mieux comprendre la complexité de la trajectoire délinquante. De leur côté, Wanklyn *et al.* (2012) observent que les connaissances actuelles concernant les facteurs de risque proviennent majoritairement d'échantillons américains et britanniques, ce qui empêcherait de tracer un portrait exact de la situation canadienne. En lien avec ces constats, un bref portrait des différents facteurs de risque sera décrit dans les prochains paragraphes, s'appuyant sur la classification des chercheurs Stouthamer-Loeber *et al.* (2002). Ils distinguent cinq grandes catégories, soit l'individu, le groupe de pairs, l'école, le quartier et la famille.

L'individu

Il semble que la génétique joue un rôle dans le développement du comportement criminel, mais il n'est pas une cause directe du crime (Ouimet, 2018). La génétique doit être considérée comme un facteur prédisposant au crime, une prédisposition qui sera déclenchée (ou non) par les influences environnementales.

Le sexe des adolescent.e.s serait également un facteur de risque. Selon les registres de la LJSPA, la majorité des délits juvéniles sont commis par des garçons (Lafortune *et al.*, 2015). Les filles délinquantes sont plus susceptibles d'être traitées en protection de la jeunesse, alors que les garçons sont davantage judiciarialisés en LSJPA (Lafrenière, 2012).

L'origine ethnoculturelle peut constituer un facteur de risque pour les jeunes issus de l'immigration. Sous la LSJPA, les jeunes des minorités ethnoculturelles sont surreprésentés au Québec (Jimenez, 2023). Une étude réalisée par Jimenez (2023) montre qu'au Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal (CCSMTL), les jeunes issus de l'immigration placés en unités de réadaptation représentaient 92,77 % de l'ensemble des adolescent.e.s ayant commis une ou des infractions criminelles (ACIC) en 2021. L'explication donnée par la chercheuse est basée sur le phénomène de l'acculturation (Berry, 2017). Elle suppose qu'une partie importante des ACIC issus de l'immigration seraient assimilés à la culture dominante, ce qui peut les mener à une rupture avec leur famille d'origine, à une défaillance au niveau de l'encadrement familial ainsi qu'à des comportements délinquants. Les jeunes assimilés seraient ceux qui seraient les plus à risque d'emprunter une trajectoire délinquante (Jimenez, 2023).

Les troubles de la personnalité, le trouble oppositionnel avec provocation, le trouble de conduites et le trouble explosif intermittent sont associés à des prévalences de 30 à 60 % de la population délinquante, tandis que dans la population générale, le pourcentage est de 1 à 2 % chez les garçons et de 2 à 5 % chez les filles (Moyano, 2005). Si le trouble persiste et qu'il est accentué

par les facteurs environnementaux et familiaux, cela peut mener à l'apparition de comportements délinquants durant l'adolescence (Moyano, 2005).

Le groupe de pairs

L'influence des pairs a une incidence importante chez les adolescent.e.s, car ils peuvent être la porte d'entrée pour la délinquance (Mucchielli, 2001). De nombreux résultats de recherche affirment que le fait de fréquenter et socialiser avec des pairs délinquants serait un facteur prédictif de « l'initiation, du maintien, de la fréquence, et même des types de comportements antisociaux que les individus commettent » (McGloin et Thomas, 2019, p. 247). L'appartenance à un gang peut servir de groupe de référence à un.e adolescent.e, ce qui fait naître et à la fois grandir son identité prodélinquante (McGloin et Thomas, 2019). Pour plusieurs d'entre eux, l'association avec des pairs délinquants en début d'adolescence commence à l'école, ce qui peut mener au désengagement et à l'échec scolaire (Brossard *et al.*, 2014). Inversement, les adolescent.e.s dont les pairs performent à l'école et qui s'investissent de manière prononcée s'engagent davantage dans leur cursus scolaire (Brossard *et al.*, 2014).

L'école et le quartier

Les relations entre l'école et la délinquance ont été étayées par de nombreuses recherches (Gavray, 2009 ; Brossard *et al.*, 2014 ; Welsh et Harding, 2015). L'engagement scolaire a un rôle important sur la réussite scolaire des adolescent.e.s (Brossard *et al.*, 2014). L'école peut compenser, voire protéger certains élèves de l'influence de leurs pairs délinquants, notamment par l'appartenance scolaire et les activités parascolaires (Brossard *et al.*, 2014). Pour les adolescent.e.s étant ancrés dans une trajectoire délinquante, le mauvais rendement, l'échec et le manque d'assiduité scolaires, ainsi que le faible attachement avec l'école, augmentent leur degré de délinquance ultérieur (Gavray, 2009).

Parmi les facteurs de risque de la délinquance juvénile associés au quartier, on note la pauvreté, le faible réseau de soutien entre les membres de la communauté, le fait d'être témoin à répétition de violence, la désorganisation sociale (délinquance déjà présente dans le quartier) et l'absence de sécurité (Lucia et Jaquier, 2012 ; Ouimet, 2008 ; Wanklyn *et al.*, 2012).

La famille

De nombreuses recherches scientifiques (Sarwar, 2016 ; Piquero *et al.*, 2009 ; Flanagan *et al.*, 2019) établissent le lien intrinsèque entre la dynamique familiale et la délinquance (Savignac, 2009). Un style parental permissif, négligent et autoritaire, un lien d'attachement poreux, des pratiques parentales inadaptées et la criminalité du père de l'enfant seraient des facteurs de risque qui influencerait un jeune à commettre des infractions ultérieurement (Farrington *et al.*, 2006). Une étude récente menée aux États-Unis montre que les comportements délinquants sont plus élevés chez les ACIC dont les parents appliquent peu de supervision parentale (Mayer, 2024). Les ACIC qui ne s'entendent pas bien avec leurs parents auraient des niveaux de délinquance plus élevés (Savoie, 2007). On peut également nommer d'autres facteurs de risque familiaux qui pourraient influencer un enfant dans une trajectoire délinquante, comme la maltraitance/négligence des parents, leur consommation de drogues et leurs comportements antisociaux et attitudes favorables à la violence (Johnson et Pandina, 1991; Savignac, 2009; Malvaso *et al.*, 2018). Les pratiques parentales inefficaces¹ exercent donc une influence importante sur la conduite délinquante ultérieure de leur enfant (Savignac, 2009). C'est pourquoi les programmes d'intervention offerts en contexte familial sont particulièrement pertinents pour prévenir la délinquance juvénile auprès des familles qui présentent certains de ces facteurs de risque (Welsh et Farrington, 2006).

Programmes en contexte familial

Les programmes de prévention de la délinquance juvénile soulignent l'importance des pratiques parentales dans l'influence directe et indirecte de la délinquance chez les ACIC (Fagan, 2013). Les parents sont particulièrement importants pour influencer les comportements de leurs enfants. En effet, les parents qui font fi des comportements délinquants de leurs enfants ou qui les

¹Selon Savignac (2009), les pratiques parentales inefficaces sont définies comme étant « une absence de supervision, une trop grande permissivité, une discipline incohérente ou trop stricte, un faible lien d'attachement et l'incapacité d'établir des limites claires » (Savignac, 2009, p. 5). Cette définition se doit d'être nuancée, étant donnée l'absence d'un consensus scientifique sur la définition universelle des pratiques parentales « inefficaces » ou « efficaces » (Harkness et Super, 2002). En effet, la parentalité s'inscrit dans des contextes culturels et temporels multiples (Lansford, 2022). La prépondérance disproportionnée des études sur le développement des enfants caucasiens de la classe moyenne aux États-Unis, au Canada et en Europe de l'Ouest occulte les connaissances sur la parentalité et le développement de l'enfant du reste de la population mondiale (Lansford, 2022).

acceptent véhiculent un message d'acceptabilité qui pourrait être intégré par l'adolescent.e (Fagan, 2013). Certains parents s'adonnent eux-mêmes à des comportements déviants, ce qui fournit des modèles comportementaux à leurs enfants (Fagan, 2013). D'ailleurs, la participation des parents dans les interventions visant la prévention et la réduction des facteurs de risque de la délinquance juvénile est considérée comme un élément essentiel aux changements de comportements des ACIC (Letourneau *et al.*, 2009). Pascuzzo et ses collaboratrices (2022) expliquent l'importance des facteurs parentaux et sociaux dans l'intervention auprès des ACIC :

Ainsi, la famille est au cœur du processus d'intervention, et les figures parentales sont considérées comme étant des collaborateurs indispensables et des agents de changements cruciaux, bien que des interventions individuelles avec l'adolescent ou un parent puissent avoir lieu. (p. 190)

Les programmes de prévention de la délinquance juvénile en contexte familial ne ciblent pas uniquement l'ACIC et/ou sa sphère familiale, mais abordent la question par le biais d'une vision multifactorielle de l'ACIC en le considérant en relation avec son environnement (famille, amis, école et quartier ; Sharpio, 2016). Les programmes de type *family-based treatment* sont couramment appliqués aux États-Unis auprès des ACIC et leur efficacité a été démontrée (Goorden *et al.*, 2016).

Les données probantes en prévention de la délinquance juvénile

La pratique fondée sur des données probantes (*evidence-based approach*) fait figure de proue dans le domaine de prévention de la délinquance juvénile (Greenwood et Welsh, 2012). Cette pratique utilise des principes scientifiques afin « d'évaluer les données disponibles sur l'efficacité des programmes et pour élaborer des principes de meilleures pratiques dans un domaine particulier » (Greenwood et Welsh, 2012, p. 501). Les pratiques probantes sont reconnues comme étant efficaces, c'est-à-dire que leur efficacité a été prouvée par une méthodologie de recherche et d'évaluation rigoureuse. Cela demande que les résultats des études d'évaluation « soient intégrés dans les décisions prises par les décideurs et les praticiens sur les interventions à mettre de l'avant » (Savignac et Dunbar, 2015, p. 4). Lorsqu'il est question de délinquance juvénile, ce processus prend en compte l'évaluation des besoins de la communauté et des personnes impliqués, l'implantation et la mise en œuvre de nouveaux programmes (Buzhardt *et al.*, 2006). Les

programmes de prévention de la délinquance juvénile en contexte familial qui se basent sur des données probantes établissent des devis d'évaluation rigoureux, comme des essais cliniques randomisés et des devis quasi-expérimentaux (Savignac et Dunbar, 2015).

Objectif de l'essai

Cet essai a pour but de documenter les programmes efficaces (probants) de prévention de la délinquance juvénile en contexte familial à partir d'une revue de la littérature scientifique.

Méthode

Recension des données

Une recherche documentaire a été effectuée en décembre 2023 afin de recenser les articles répondant à l'objectif de cet essai. Quatre bases de données anglophones ont été consultées, soit « ERIC », « MEDLINE », « Psychology and Behavioral Sciences Collection » et « CINAHL Complete ». Du côté francophone, les bases de données consultées ont été « Cairn » et « Érudit ». Le Tableau 1 présente des mots-clés et leurs synonymes appliqués pour chacun des concepts en lien avec l'essai. Ces concepts sont : « délinquance juvénile », « programme préventif contexte familial » et « efficaces, meilleures pratiques ». Afin de recenser une quantité d'études importantes, les mots-clés ont été déclinés en plusieurs synonymes déterminés à l'aide du site *HeTOP* ainsi que le thésaurus de la base de données *EBSCO*.

Tableau 1

Concepts et mots-clés

Concepts	Mots-clés
Délinquance juvénile	-Anglais: juvenile delinquent* OR predelinquent* youth OR juvenile delinquent* OR young delinquent* OR teen* delinquent* OR juvenile offender* OR youth offender* OR juvenile justice OR juvenile criminal -Français : Délinquant* juvenile OU délinquant* juvénile* OU jeune* contrevenant* OU adolesc* délinquant
Programme préventif contexte familial	-Anglais: family-based intervention* OR family intervention* OR family program* OR family therapy OR preventi* famil*program OR family-focused therapy OR family-strengthening approaches OR family-based program* OR family-based prevention intervention* OR functional family therapy OR family treatment* OR family strategies OR family -Français : Intervention* parentale* OU intervention* familiale* OU programme* contexte familial OU thérapie familiale OU intervention*contexte familial OU programme implication parentale
Efficaces, meilleures pratiques	-Anglais : best practice* OR good practice* OR innovate*OR emerg* practice*OR empirically validated practice* OR empirically supported practice*OR effective OR promising practice* OR evidence-based OR efficacy* OR effective*OR EBP

Concepts	Mots-clés
	-Français : Pratique* efficace* OU innovat* * OU innovant* OU empiriqu* valid* OU meilleur* pratique* OU promet* OU bonne* pratique* OU pratique* basée sur les données probantes OU donnée* probant* OU pratique* probante* OU effic* OU pratique* promet* OU pratique* émerg*

Critères d'inclusion

Plusieurs critères ont été appliqués afin d'obtenir des articles directement liés à l'objectif de l'essai : l'année de publication, la langue, la présence d'expérimentation, la population à l'étude, l'évaluation par les pairs, lien avec la délinquance juvénile et la présence d'un programme familial. La recension des écrits a débuté en décembre 2023, donc, pour être inclus dans cet essai, les articles devaient être publiés depuis les 15 dernières années (2008 et après). Les articles devaient être écrits en français ou en anglais et devaient s'intéresser à la population des enfants et d'adolescent.e.s âgé.e.s entre 12 et 18 ans.

Critères d'exclusion

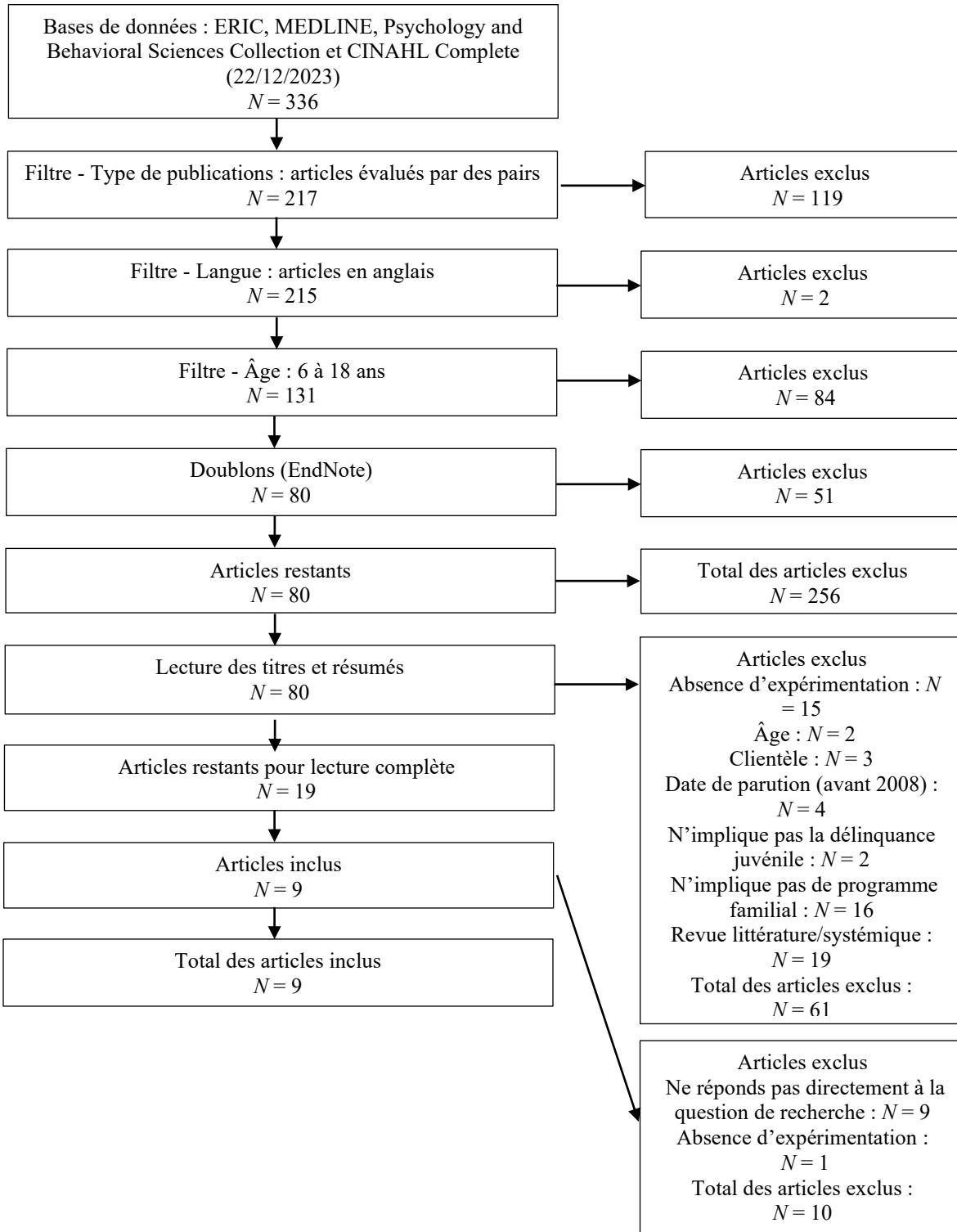
Les revues de littératures et systématiques sans expérimentations ont été exclues de la recension afin de mieux comparer les études entre elles.

Résultat du processus de recension

Les Figures 1, 2 et 3 illustrent le processus de sélection des articles, qui s'est déroulé en trois étapes.

Étape 1

Comme illustré à la Figure 1, un total de 131 articles a été repéré dans les bases de données anglophones « ERIC », « MEDLINE », « Psychology and Behavioral Sciences Collection » et « CINAHL Complete » après avoir inscrit les filtres « *Peer review* », « *Language* » et « *Age* » (80 sans les doublons). Un téléchargement de ces articles a été fait sur le logiciel EndNote. Après une lecture des titres et des résumés, 19 articles ont été retenus. La lecture complète de ces articles a permis de retenir 9 articles.

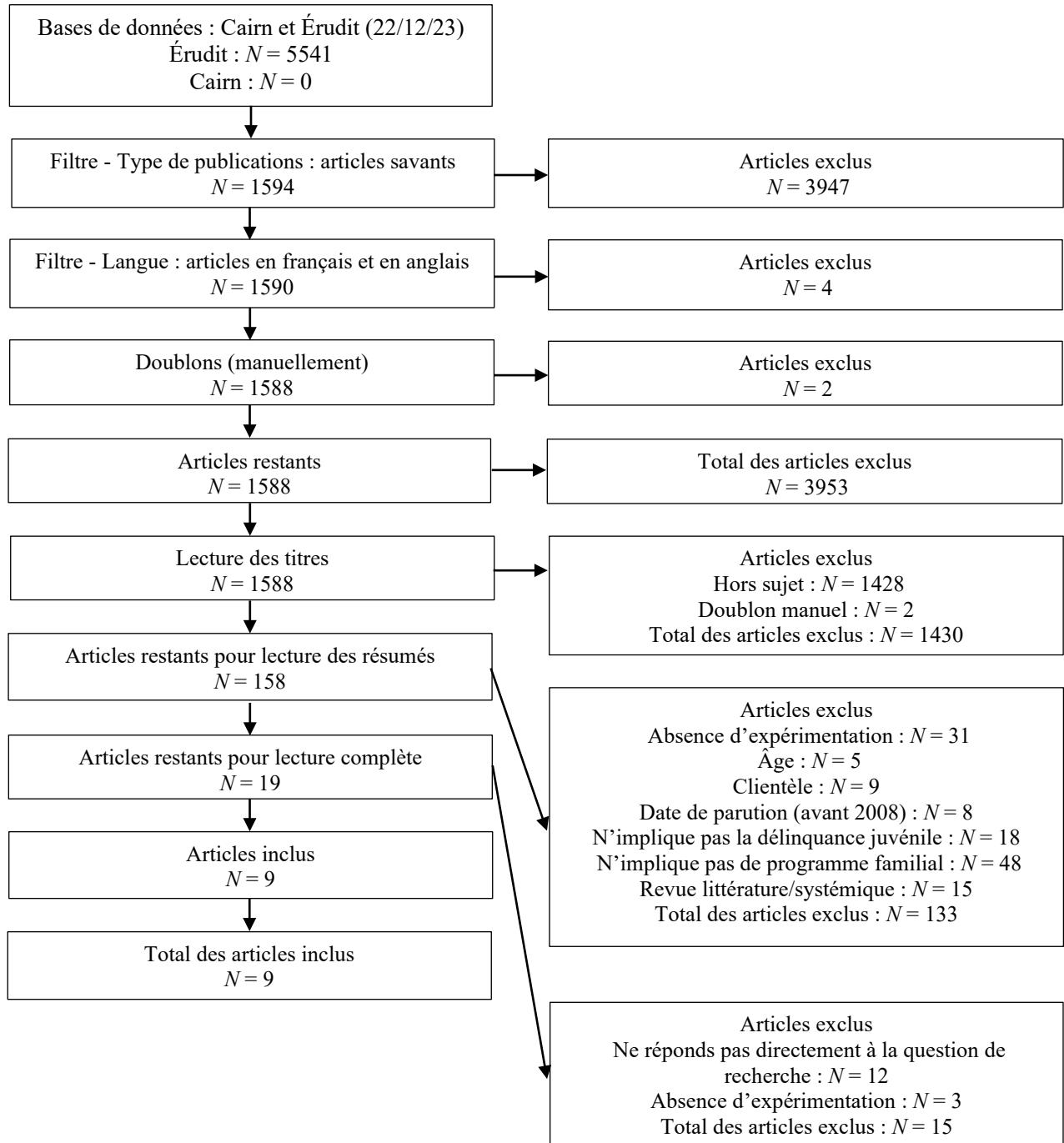
Figure 1*Diagramme de flux (bases de données anglophones)*

Étape 2

Comme illustré à la Figure 2, 1590 articles ont été repérés dans les bases de données francophones « Cairn » (0) et « Érudit » (1590) après avoir inscrit les filtres « Articles savants », « Langue » et « Age » (1588 sans les doublons). Après une lecture des titres, 158 articles ont été retenus et téléchargés manuellement un à un sur le logiciel EndNote. Une lecture des résumés a été réalisée afin d'exclure 133 articles, pour un total de 19 articles conservés. Après la lecture complète, 9 articles ont été retenus.

Figure 2

Diagramme de flux (bases de données francophones)

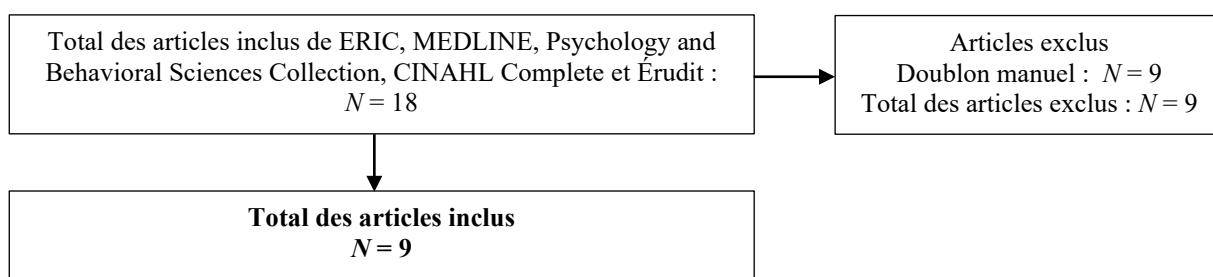


Étape 3

Comme illustré à la Figure 3, la combinaison des résultats de la recherche issus des bases de données anglophones ($N = 9$) et francophones ($N = 9$) mène à un total de 18 articles. Après vérification, les 9 articles retenus de « Érudit » étaient les mêmes que ceux de « ERIC », « MEDLINE », « Psychology and Behavioral Sciences Collection » et « CINAHL Complete » (9 doublons). Ainsi, neuf articles ont été choisis et analysés pour la réalisation de cet essai.

Figure 3

Diagramme de flux (bases de données combinées)



Résultats

Au total, neuf articles en anglais abordant des programmes efficaces de prévention de la délinquance juvénile en contexte familial ont été recensés, dont huit études menées aux États-Unis (Chamberlain *et al.*, 2008 ; Darnell et Schuler, 2015 ; Gottfredson, *et al.*, 2018 ; Letourneau *et al.*, 2013 ; Robinson *et al.*, 2015 ; Ryon *et al.*, 2017 ; Sexton et Turner, 2011 ; van der Stouwe *et al.*, 2014) et une en Catalogne (Martínez-Muños *et al.*, 2019). Quatre articles utilisaient un devis expérimental (randomisé contrôlé) (Chamberlain *et al.*, 2008 ; Gottfredson *et al.*, 2018 ; Letourneau *et al.*, 2013 ; Sexton et Turner, 2011), trois articles utilisaient un devis quasi-expérimental (Darnell et Schuler, 2015 ; Martínez-Muños *et al.*, 2019 ; Ryon *et al.*, 2017) et un article présentait une étude longitudinale à quatre temps de mesure (Robinson *et al.*, 2015). Un article présentait les résultats d'une méta-analyse (van der Stouwe *et al.*, 2014). Le seul article basé sur un devis mixte est celui de Martínez-Muños *et al.*, (2019). Certaines études ont mesuré les effets du programme à la fois sur les ACIC et sur les parents/tuteurs légaux, d'autres seulement sur les ACIC. Les échantillons

d'adolescent.e.s sont âgé.e.s entre 10 et 18 ans et près de 75 % d'entre eux sont des garçons (Darnell et Schuler, 2015 ; Sexton et Turner, 2011 ; Gottfredson, *et al.*, 2018 ; Letourneau *et al.*, 2013 ; Robinson *et al.*, 2015 ; Ryon *et al.*, 2017 ; van der Stouwe *et al.*, 2014 ; Martínez-Muños *et al.*, 2019), sauf pour l'étude de Chamberlain *et al.* (2008) qui inclut autant d'adolescentes que d'adolescents. Dans les articles où le genre des tuteurs légaux est mentionné (biologiques ou familles d'accueil), près de 78 % sont des femmes (Chamberlain *et al.*, 2008 ; Gottfredson, *et al.*, 2018 ; Martínez-Muños *et al.*, 2019 ; Robinson *et al.*, 2015). Dans les autres articles, aucune information sur les tuteurs légaux participants n'est inscrite. Il est important de souligner que parmi les neuf articles recensés, huit font état de programmes de prévention tertiaire (Darnell et Schuler, 2015 ; Gottfredson, *et al.*, 2018 ; Letourneau *et al.*, 2013 ; Martínez-Muños *et al.*, 2019 ; Robinson *et al.*, 2015 ; Ryon *et al.*, 2017 ; Sexton et Turner, 2011 ; van der Stouwe *et al.*, 2014). Ce type de prévention se concentre sur des interventions destinées aux individus ayant déjà commis une infraction criminelle (Monchalin, 2009). Ces huit articles ont donc comme but premier de réduire la récidive chez les ACIC par des programmes efficaces de prévention de la délinquance en contexte familial. Un seul article porte sur la prévention secondaire (Chamberlain *et al.*, 2008), s'adressant à des enfants âgés de 5 à 12 ans. Ce type de prévention cible des personnes à risque d'être incriminés et repose sur un dépistage précoce (Monchalin, 2009). Le programme décrit dans cet article propose des interventions auprès de parents de famille d'accueil, dans le but de diminuer les problèmes de comportement des enfants. Le Tableau 2 présente une description sommaire des neuf études retenues pour cet essai. Le type de programme, les objectifs de l'étude, le type de devis, l'échantillon et les principaux résultats y sont décrits. Le contenu détaillé des différents programmes évalués dans les études (nom du programme, objectifs du programme, population cible et caractéristiques du programme) est présenté à l'Appendice.

Tableau 2

Tableau résumé des neuf articles scientifiques recensés

Référence	Objectifs de l'étude	Devis	Échantillon	Principaux résultats
Chamberlain et al., 2008.	Examiner les effets du <i>Multidimensional Treatment Foster Care</i> (MTFC) sur les comportements des enfants appliqués par les parents de la famille d'accueil.	Quantitatif, essai randomisé	Groupe expérimental : 359 parents de famille d'accueil suivant le MTFC. Groupe de comparaison : 341 parents de famille d'accueil.	-La participation au MTFC des parents du groupe expérimental a eu un effet significatif sur les problèmes de comportements des enfants. -La diminution des problèmes de comportements des enfants du groupe expérimental est partiellement due à une augmentation du renforcement positif dans les interventions parentales. -La diminution des problèmes de comportements des enfants du groupe expérimental était significativement plus élevée pour les parents dont les enfants présentaient des niveaux relativement élevés de problèmes de comportements (plus de 6) avant le traitement du MTFC que pour les enfants présentant moins de problèmes de comportement (6 ou moins).

Référence	Objectifs de l'étude	Devis	Échantillon	Principaux résultats
Darnell et Schuler, 2015.	<p>Examiner l'efficacité de la <i>Functional Family Therapy</i> (FFT) et de la <i>Functional Family Probation</i> (FFP).</p> <p>Comparer le taux de récidive des jeunes ayant suivi une probation standard (groupe comparaison), les jeunes recevant le FFT et la probation standard, les jeunes recevant le FFP et les jeunes recevant le FFT et le FFP.</p>	<p>Quantitatif, devis quasi-expérimental avec groupes de comparaison</p> <p>Comparaison, les jeunes recevant le FFT et la probation standard, les jeunes recevant le FFP et les jeunes recevant le FFT et le FFP.</p>	<p>1^{er} groupe expérimental : 524 adolescent.e.s de 11 à 18 ans ayant reçu le FFT et une probation standard.</p> <p>2^e groupe expérimental : 216 adolescent.e.s de 11 à 18 ans ayant reçu seulement le FFP.</p> <p>3^e groupe expérimental : 539 jeunes de 11 à 18 ans ayant reçu le FFT et le FFP.</p> <p>4^e groupe (groupe de comparaison) : 7434 adolescent.e.s de 11 à 18 ans ayant reçu une probation standard.</p>	<p>-Les jeunes recevant le FFT, le FFP et la probation standard ont tous une probabilité similaire de bénéficier d'un placement en dehors du domicile familial après 36 mois de traitement (groupe comparaison = 36,4 % ; 1^{er} groupe = 33,6 % ; 2^e groupe = 39,2% ; 3^e groupe = 38,8 %).</p> <p>-Cependant, au cours des 30 premiers jours de traitement, les jeunes des trois groupes expérimentaux présentaient une réduction statistiquement significative du risque de placement en dehors du domicile familial par rapport au groupe de comparaison (1^{er} groupe = 75% ; 2^e groupe = 50% ; 3^e groupe = 60%).</p> <p>Tous les adolescent.e.s de cette étude reviennent d'un placement en</p>

Référence	Objectifs de l'étude	Devis	Échantillon	Principaux résultats
Martínez-Muños <i>et al.</i> , 2019.	<p>Mesurer la perception des parents en lien avec leur sentiment d'auto-efficacité et leurs pratiques parentales suite au traitement du programme <i>Limits</i>.</p> <p>Interroger les professionnels et les adolescent.e.s impliqué.e.s dans le programme <i>Limits</i> sur leur perception des habiletés parentales des parents.</p>	<p>Qualitatif et quantitatif, devis mixte, expérimental</p> <p>Groupe de comparaison : 20 parents et 12 adolescent.e.s impliqué.e.s dans le système de justice pour mineurs recevant les services sociaux habituels.</p> <p>16 thérapeutes qui composent l'équipe de professionnel du programme <i>Limits</i>.</p>	<p>dehors de leur milieu familial, soit en famille d'accueil ou en institution.</p> <p>Groupe expérimental : 53 parents et 35 adolescent.e.s impliqué.e.s dans le système de justice pour mineurs participants au traitement.</p>	<p>-Aucune différence significative concernant la perception du sentiment d'auto-efficacité entre le groupe expérimental et de comparaison. Par conséquent, aucun effet du traitement n'a été observé.</p> <p>-Au niveau de la perception des parents sur l'utilisation des pratiques parentales, 70 % des parents du groupe expérimental mentionnent utiliser les pratiques parentales enseignées. Le groupe de comparaison présente un pourcentage similaire.</p> <p>-65,7% des adolescent.e.s des familles du groupe expérimental ont remarqué des changements positifs dans les comportements de leurs parents à la suite de leur participation au programme <i>Limits</i>, 58,3 % pour les adolescent.e.s des familles du groupe de comparaison.</p> <p>-68 % des professionnels croient que les parents ont augmenté leur sensibilité parentale et leur capacité à aborder les problèmes de leurs enfants à la suite de leur participation au programme. D'autres professionnels sont sceptiques face aux changements observés chez les parents qui seraient, selon eux, de façades et aucunement intériorisés.</p>
Gottfredson, <i>et al.</i> , 2018.	Mesurer et comparer le taux de récidive du groupe essai	Quantitatif, essai	Groupe expérimental :	-Après les 6 premiers mois du traitement, le pourcentage de

Référence	Objectifs de l'étude	Devis	Échantillon	Principaux résultats
	expérimental ayant suivi le programme <i>Functional Family Therapy-Gang</i> (FFT-G) avec celui du groupe de comparaison.	randomisé contrôlé	63 adolescent.e.s de 11 à 17 ans suivant le FFT-G. Groupe de comparaison : 66 adolescent.e.s suivant le traitement habituel. Tous âgés entre 11 à 17 ans et ont reçu une ordonnance d'un juge imposant la participation aux services familiaux comme condition de probation.	ACIC récidivistes était 2,5 fois plus élevé pour les jeunes du groupe de comparaison versus le groupe expérimental (15 % vs 6 %). -Après 1 an de traitement, le pourcentage de ACIC récidivistes ayant été reconnus coupables en lien avec la drogue était statistiquement plus élevé chez le groupe de comparaison versus le groupe suivant le programme FFT-G (13 % vs 8%). -Après 18 mois de traitement, le pourcentage de ACIC récidivistes ayant été reconnus coupables en lien avec la drogue était statistiquement plus élevé chez le groupe de comparaison versus le groupe suivant le programme FFT-G (22 % vs 11%) et le pourcentage de ACIC jugés est également plus élevé (38% vs 23%).
Letourneau <i>et al.</i> , 2013.	Mesurer les effets du <i>Multisystemic therapy</i> (MST), 12 mois après la fin de ce programme, sur les comportements sexuels et criminels, ainsi que le taux de placement en dehors du milieu familial.	Quantitatif, essai randomisé contrôlé	Groupe expérimental : 66 adolescent.e.s ayant commis une agression sexuelle. Groupe de comparaison : 58 adolescent.e.s ayant commis une agression sexuelle.	-Après 2 ans de participation à la MST, les adolescent.e.s du groupe expérimental MST rapportent moins de comportements sexuels problématiques et présentent moins de risque d'abus sexuel que ceux du groupe de comparaison. -Après 2 ans de participation à la MST, les adolescent.e.s du groupe expérimental sont significativement moins susceptibles d'être signalés pour un comportement criminel que les

Référence	Objectifs de l'étude	Devis	Échantillon	Principaux résultats
Robinson et al., 2015.	Mesurer si l'amélioration de la surveillance parentale est associée à une diminution des comportements extériorisés problématiques des adolescent.e.s tout au long du traitement du <i>Multisystemic therapy</i> (MST). Mesurer si le statut socio-économique des tuteurs légaux et les facteurs du quartier sont des prédicteurs du niveau de surveillance parentale tout au long du traitement du <i>Multisystemic therapy</i> (MST). Mesurer si les interactions entre le statut socioéconomique des tuteurs légaux et les facteurs liés au quartier permettent de diminuer les comportements extériorisés problématiques des	Quantitatif, étude longitudinale à quatre temps de mesure.	185 ACIC et ayant un diagnostic de trouble des conduites ou de problèmes de comportement importants à la maison ou à l'école. 159 tuteurs légaux.	adolescent.e.s du groupe de comparaison. -Après 2 ans de participation à la MST, les familles des adolescent.e.s du groupe expérimental sont significativement moins susceptibles de déclarer un placement hors du milieu familial que les familles du groupe de comparaison. -L'amélioration de la surveillance parentale telle qu'enseignée dans le programme MST est associée à un déclin significatif des comportements extériorisés des adolescent.e.s. -Le statut socio-économique des tuteurs légaux et les facteurs du quartier n'ont pas d'influence sur le niveau de surveillance parentale. -L'interaction entre le statut socio-économique des tuteurs légaux et la surveillance parentale n'est pas un prédicteur de la courbe des comportements extériorisés problématiques des adolescent.e.s. -L'interaction entre les facteurs du quartier et la surveillance parentale est un prédicteur de la courbe des comportements extériorisés problématiques des adolescent.e.s.

Référence	Objectifs de l'étude	Devis	Échantillon	Principaux résultats
Ryon <i>et al.</i> , 2017).	adolescent.e.s tout au long du traitement du <i>Multisystemic therapy</i> (MST).	Mesurer le taux de récidive chez les jeunes ayant terminé le <i>Parenting with Love and Limits</i> avec groupe (PLL) par rapport à un échantillon apparié de jeunes ayant suivi des services en institution.	Quantitatif, devis quasi expérimental	Groupe expérimental : 92 ACIC, âgés entre 10 et 18 ans, suivant les services du PLL. Groupe de comparaison : 92 ACIC, âgés entre 10 et 18 ans, présentant un risque similaire de récidive que le groupe expérimental, ayant suivi des services d'engagement résidentiel.
Sexton et Turner, 2011.	Mesurer le taux de récidive des adolescent.e.s du groupe expérimental randomisé suivant le <i>Functional Family Therapy</i> (FFT) comparativement aux adolescent.e.s qui reçoivent des services de probation habituels pendant la même période.	Mesurer l'influence de l'engagement des thérapeutes dans le processus du programme	917 familles composées d'un ACIC âgés entre 13 à 17 ans ayant reçu une sentence de probation.	-Le taux de récidive du groupe expérimental est le même que celui du groupe de comparaison (22 %). -Le taux de récidive des ACIC est plus élevé lorsque les thérapeutes ont un faible engagement que lorsqu'ils ont un engagement élevé.

Référence	Objectifs de l'étude	Devis	Échantillon	Principaux résultats	
van der Stouwe <i>et al.</i> , 2014.	FFT et sur le taux de récidive des adolescent.e.s.	Mesurer l'impact du (MST) sur le taux de récidive (diminution de la délinquance). .	Une méta-analyse comprenant des études non publiées et non randomisées (quasi-expérimentales) et des essais contrôlés randomisés.	22 études comprenant des jeunes antisociaux, jeunes ayant troubles des conduites et/ou un ACIC ayant reçu un traitement de la MST. Groupe expérimental : 1890 adolescent.e.s âgé.e.s entre 11 et 17 ans. Groupe de comparaison : 1835 adolescent.e.s âgé.e.s entre 11 et 17 ans.	-Des effets significatifs sur la diminution du taux de récidive sont observés lorsque l'âge moyen des jeunes se retrouve en dessous de 15 ans, sur les jeunes caucasiens et autochtones, dans les études étant composées de jeunes ayant déjà été judiciarialisés par une loi pénale pour mineur et lorsque le programme est complété par les participants. -Les participants démontrant une diminution du taux de récidive ont : amélioré leur bien-être, amélioré leurs comportements problématiques extériorisés et diminués leur consommation de drogues. Leurs parents ont également amélioré leurs compétences parentales. -Des effets plus importants sur la diminution de la délinquance ont été trouvés dans les études américaines comparativement aux études européennes.

À travers les neuf articles retenus, trois différents types de programmes ont été recensés, soit ceux axés sur la formation parentale, ceux axés sur la thérapie familiale et les programmes basés sur une approche intégrée. Cette classification rejette le modèle des stratégies d'intervention proposé par le Centre national de prévention du crime (CNPC) du ministère de la Sécurité publique du Canada (Savignac, 2009). Les principaux résultats des études recensées sont donc présentés en fonction de cette classification dans les sections qui suivent.

Programmes axés sur la formation parentale

Un seul des articles recensés présentait les effets d'un programme axé sur la formation parentale, soit celui de Ryon *et al.*, (2017) : le *Parenting with Love and Limits* (PLL). Ce programme a été implanté au sein du département de la justice des mineurs de l'État de la Floride en 2004. Les responsables de cet État souhaitaient trouver une solution de rechange à l'incarcération des ACIC dans les établissements institutionnels pour mineurs qui misent sur la sécurité plutôt que sur le traitement ou la réadaptation (Ryon *et al.*, 2017). En maintenant les ACIC au sein de la communauté, le PLL vise à réduire les troubles du comportement chez les adolescent.e.s grâce à l'engagement de la famille. Lorsque l'accent est mis sur la formation parentale dans un programme de prévention de la délinquance juvénile en contexte familial, cela vise essentiellement à développer de meilleures habiletés parentales. Pour ce faire, le PLL offre des séances de groupe aux familles où différents thèmes sont abordés, comme la communication et de la relation parent-enfant, la mise en place de limites claires et comment intégrer une discipline cohérente (Ryon *et al.*, 2017). Le PLL tient compte des blessures du passé et de leurs impacts, de traiter les besoins non satisfaits par les parents chez les ACIC, d'influencer positivement leurs adolescent.e.s et ainsi modifier leurs comportements.

Le programme PLL serait plus efficace chez les ACIC présentant un faible risque de délinquance (peu probable qu'ils récidivent ou adoptent un comportement délinquant dans un avenir proche) ou un risque modéré de délinquance (besoin de plus de services que les ACIC à faible risque, mais une moins grande probabilité de commettre comportement délinquant ou de récidiver que ceux à haut risque ; Ryon *et al.*, 2017). La formation parentale permettrait d'épargner un montant d'argent considérable aux contribuables, puisque les coûts associés à la dispensation du programme sur six semaines en communauté sont près de huit fois moins élevés que ceux d'un placement en institution juvénile pour la même durée (4500\$ US contre 35000\$ US ; Ryon *et al.*, 2017). Un programme de formation parentale constitue une alternative efficace à l'institutionnalisation des jeunes. Cela est avantageux d'un point de vue financier, mais cela permet également de réduire le taux de récidive et de placement ultérieur des ACIC présentant un risque faible ou modéré de délinquance (Ryon *et al.*, 2017).

Programmes axés sur la thérapie familiale

Quatre des articles retenus présentaient des résultats d'efficacité de programmes axés sur la thérapie familiale, soit le *Functional Family Therapy* (FFT) (Darnell et Schuler, 2015 ; Sexton et Turner, 2011), le *Functional Family Therapy-Gang* (FFT-G) (Gottfredson, *et al.*, 2018) et le *Multidimensional Treatment Foster Care* (MTFC) (Chamberlain *et al.*, 2008). Ces programmes mettent l'accent sur les facteurs de risque et les facteurs de protection de la famille de l'ACIC (Darnell et Schuler, 2015 ; Sexton et Turner, 2011 ; Gottfredson, *et al.*, 2018 ; Chamberlain *et al.*, 2008). Le FFT est l'un des programmes d'interventions familiales fondé sur des données probantes les plus répandues à travers les États-Unis. Le FFT est qualifié de modèle « efficace » par *l'Office of Juvenile Justice and Delinquency Prevention* (OJJDP) et *l'Office of Justice Programs* (Darnell et Schuler, 2015). Il obtient de meilleurs résultats que les probations traditionnelles dans les établissements institutionnels pour mineurs sur la diminution du taux de récidive (Sexton et Turner, 2011). Pour arriver à ces résultats, ce programme se penche sur les dysfonctionnements interrelationnels et communicationnels au sein du système familial. Ces derniers sont perçus comme étant le symptôme du problème, et non les comportements délinquants de l'ACIC. L'attention est tournée vers les modèles de comportement entre les membres du système familial. Cela permet d'établir et de maintenir de nouveaux modèles de comportement et de communication familiaux, ce qui renforce des comportements plus adaptatifs des ACIC et des membres de la famille, dans le but d'établir des modèles d'interaction familiale plus positifs (Darnell et Schuler, 2015). Ce programme se déroule en trois phases, soit « Engagement et motivation », « Changement de comportements » et « Généralisation » (Darnell et Schuler, 2015 ; Sexton et Turner, 2011 ; Gottfredson, *et al.*, 2018). Ces phases sont basées sur l'approche cognitivo-comportementale qui amène les familles et les ACIC à des changements de comportements (Darnell et Schuler, 2015 ; Sexton et Turner, 2011 ; Gottfredson, *et al.*, 2018). Il est important aussi de souligner que le FFT est un programme où le thérapeute reçoit une famille à la fois, donc aucune thérapie de groupe n'est réalisée. Le FFT a été adapté pour être utilisé auprès de différentes populations d'adolescent.e.s et leur famille, notamment auprès d'adolescent.e.s affilié.e.s à un gang de rue (Gottfredson, *et al.*, 2018). Cette adaptation se nomme *Functional Family Therapy-Gang* (FFT-G).

Ce programme mise sur une approche similaire au FFT, mais avec un module axé sur la question de l'influence des gangs.

Au niveau des résultats du programme FFT-G, le pourcentage de ACIC récidivistes était plus élevé pour les jeunes du groupe de comparaison versus celui du groupe expérimental (Gottfredson, *et al.*, 2018). Pour ce qui est du FFT, au cours des 30 premiers jours de traitement, les jeunes des trois groupes expérimentaux présentaient une réduction statistiquement significative du risque de placement en dehors du domicile familial par rapport au groupe de comparaison (Darnell et Schuler, 2015). Cependant, dans l'étude de Sexton et Turner (2011), le taux de récidive des ACIC était plus élevé lorsque les thérapeutes avaient un faible engagement que lorsqu'ils démontraient un niveau d'engagement élevé.

Toujours dans une perspective de thérapie familiale, le programme *Multidimensional Treatment Foster Care* (MTFC) se différencie complètement des autres programmes recensés puisqu'il est le seul consacré uniquement aux familles d'accueil et qu'il est utilisé auprès d'enfants (5 à 12 ans) et non d'adolescent.e.s et qu'il traite de prévention secondaire. Il faut préciser que le MTFC a été initialement créé pour fournir un traitement aux ACIC comme alternative au placement dans un établissement institutionnel pour mineurs (Chamberlain *et al.*, 2008). Ce programme, qui vise le renforcement des compétences parentales des parents des familles d'accueil, est jugé efficace à court et à long terme pour agir sur les comportements des enfants (Chamberlain *et al.*, 2008). Pour ce faire, des techniques de renforcement positif et de discipline ont été mises en pratique par les parents. Ces derniers ont été encadrés par des thérapeutes afin qu'ils mettent l'accent sur des méthodes disciplinaires non sévères (Chamberlain *et al.*, 2008). Le MTFC offre des séances de groupe à ces familles basées sur des techniques de conditionnement opérant, comme le renforcement positif.

Le MTFC était associé à une diminution significativement plus importante des problèmes de comportement des enfants que ceux du groupe de comparaison (Chamberlain *et al.*, 2008).

En somme, ces programmes de thérapie familiale ont des pratiques efficaces pour diminuer le risque de récidive de plusieurs ACIC et sont une alternative aux placements en institution juvénile (Darnell et Schuler, 2015 ; Sexton et Turner, 2011 ; Gottfredson, *et al.*, 2018 ; Chamberlain *et al.*, 2008).

Programmes axés sur l'approche intégrée

Trois des articles retenus présentent des résultats d'efficacité de programme axé sur l'approche intégrée, soit le *Multisystemic therapy* (MST) (Letourneau *et al.*, 2013 ; Robinson *et al.*, 2015 ; van der Stouwe *et al.*, 2014). La MST est inspirée du modèle écologique de Bronfenbrenner, c'est-à-dire qu'il considère l'influence des différents systèmes sur l'ACIC (le quartier, l'école, la famille, les amis, etc.). Il a aussi été développé en cohérence avec le modèle du Risque-Besoins-Réceptivité (Andrews et Bonta, 2010) afin de prendre en compte le risque de récidive des ACIC et d'adapter le traitement en fonction de ses besoins et ses capacités (van der Stouwe *et al.*, 2014). Les thérapeutes qui dispensent ce programme s'appuient sur de stratégies d'intervention fondées sur des données probantes, comme l'approche cognitivo-comportementale (Letourneau *et al.*, 2013 ; Robinson *et al.*, 2015 ; van der Stouwe *et al.*, 2014). La MST implique la participation d'intervenants clés dans le processus de réhabilitation des ACIC, comme des intervenants des services sociaux (van der Stouwe *et al.*, 2014). Les thérapeutes du MTS développent des interventions visant à améliorer les facteurs de chaque domaine, principalement les facteurs familiaux.

Robinson *et al.*, (2015) ont mesuré l'interaction entre le statut socio-économique des tuteurs légaux et la surveillance parentale. De leur côté, van der Stouwe *et al.*, (2014) ont mesuré les effets d'une multitude de facteurs (familiaux, liés aux pairs, etc.) sur la délinquance. Les résultats de la MST après plusieurs mois montrent que les interventions auprès des ACIC sont efficaces : les participants affichent une diminution du taux de récidive, un déclin significatif des comportements extériorisés problématiques et sont significativement moins susceptibles d'être signalés pour un comportement criminel que les ACIC en placement traditionnel (Letourneau *et al.*, 2013 ; Robinson *et al.*, 2015) ; van der Stouwe *et al.*, 2014).

Programme *Limits*

Le programme *Limits* (Martínez-Muñoz *et al.*, 2019) est le seul programme de prévention de la délinquance juvénile retenu qui provient de l'extérieur des États-Unis (Catalogne). Il n'a pas été considéré dans la classification du CNPC, car l'organisme n'a recensé que des programmes américains et canadiens. Ce programme est axé sur la qualité des interactions entre les ACIC et leurs parents, au niveau de la gestion des comportements, de l'attachement et de la discipline. Il s'adresse à des adolescent.e.s âgé.e.s entre 14 et 16 ans, mais l'âge moyen de l'échantillon à l'étude était de 18 ans (Martínez-Muñoz *et al.*, 2019). *Limits* se base sur l'approche du développement social, la formation et les compétences parentales afin d'améliorer la communication parent-enfant et renforcer les liens familiaux (Martínez-Muñoz *et al.*, 2019). Pour ce faire, huit séances de groupe hebdomadaires d'une durée de deux heures chacune sont offertes aux parents et aux ACIC au cours desquelles différentes activités sont menées par des intervenant.e.s psychosociaux appelés *facilitators*.

Les résultats de l'étude quasi-expérimentale ne montrent aucune différence significative entre les ACIC et les parents du groupe expérimental et ceux du groupe de comparaison (services sociaux habituels; Martínez-Muñoz *et al.*, 2019). La perception de l'efficacité personnelle des parents et la perception des ACIC quant à leur changement de comportements sont similaires d'un groupe à l'autre. Martínez-Muñoz *et al.* (2019) avancent que le traitement aurait dû être prolongé afin que le programme produise des effets efficaces. *Limits* est le programme dont la durée est la plus courte de tous ceux recensés dans le cadre de cet essai (deux mois). D'ailleurs, aucun suivi post-traitement n'a été réalisé auprès des familles dans le cadre de cette étude, comparativement à d'autres déjà présentées. Les auteurs reconnaissent qu'il s'agit d'une limite importante. Au final, l'étude de Martínez-Muñoz *et al.*, (2019) a permis de mettre en lumière que le programme *Limits* n'atteint pas, pour l'instant, ses objectifs initiaux et que des adaptations sont nécessaires pour en augmenter l'efficacité.

Discussion

Cette recension des écrits avait pour but de documenter les pratiques efficaces de prévention de la délinquance juvénile en contexte familial pour les adolescent.e.s ayant commis une ou des infractions criminelles (ACIC). Trois catégories de programmes, typologisées par le Centre national de prévention du crime (CNPC) du ministère de la Sécurité publique du Canada, ont été identifiées, soit ceux axés sur la formation parentale (Ryon *et al.*, 2017), sur la thérapie familiale (Darnell et Schuler, 2015 ; Sexton et Turner, 2011 ; Gottfredson, *et al.*, 2018 ; Chamberlain *et al.*, 2008) et sur l'approche intégrée (Letourneau *et al.*, 2013 ; Robinson *et al.*, 2015 ; van der Stouwe *et al.*, 2014). Un seul article retenu n'a pu être classifié, soit le programme *Limits* (Martínez-Muñoz *et al.*, 2019), développé en Catalogne. Différentes approches et modèles sont à la base des programmes recensés et retenus sur lesquelles les thérapeutes s'appuient. Le programme MST (Letourneau *et al.*, 2013 ; Robinson *et al.*, 2015 ; van der Stouwe *et al.*, 2014) est fondé sur le modèle Risque-Besoins-Réceptivité (RBR) et écologique afin de diminuer les comportements délinquants des ACIC.

Les assises théoriques et empiriques des programmes efficaces

Le modèle Risque-Besoins-Réceptivité (RBR) est un modèle reconnu mondialement comme l'un des plus probants au niveau de l'évaluation et du traitement des ACIC en Amérique du Nord (Carpentier et Arseneault, 2022). Ce modèle est l'assise de plusieurs instruments d'évaluation du risque et des besoins des ACIC (van der Stouwe *et al.*, 2014). Le modèle RBR se base sur trois principes généraux, soit le principe du risque (niveau d'intensité des interventions proportionnelles au niveau de risque du ACIC), des besoins (cibler les besoins criminogènes des ACIC qui sont directement liés au comportement délinquant pour en faire des objectifs d'intervention) et de réceptivité (adapter le mode d'intervention et les techniques d'apprentissages aux capacités individuelles de l'ACIC et s'appuyer sur des approches et modèles d'intervention reconnus comme étant efficaces) (Andrews *et al.*, 2011). La prise en compte des grands principes de ce modèle permet une réduction significative des taux de récidive chez les ACIC (Taxman *et al.*, 2013). En lien avec les résultats de cet essai, la méta-analyse de van der Stouwe *et al.* (2014) démontre l'efficacité des interventions basées sur le modèle RBR en comparant le taux de récidive

des ACIC du groupe expérimental à ceux des ACIC du groupe de comparaison. Les ACIC ayant participé au programme MST étaient moins susceptibles d'être signalés pour un comportement criminel (van der Stouwe *et al.*, 2014). D'autres recherches ont également montré l'efficacité du modèle RBR dispensé en communauté, alors que les interventions y seraient plus efficaces que celles offertes en milieu institutionnel (Andrews et Bonta, 2010). En effet, les ACIC incarcérés sont confrontés à des taux de violence plus élevés, à des perspectives d'emploi moindres et à une plus grande probabilité d'incarcération à l'âge adulte (Aazami *et al.*, 2023). Les expériences de détention en milieu institutionnel à long terme sont associées à une augmentation du risque de récidive criminelle et à la persistance des conduites délinquantes dans le temps (Aazami *et al.*, 2023). À ces constats s'ajoutent les coûts financiers importants pour les gouvernements. Dans certains états des États-Unis, le coût moyen d'un mineur placé en institution atteint une somme moyenne de 214 000 dollars US par an (Aazami *et al.*, 2023). L'arrestation, la poursuite, l'incarcération et le traitement des ACIC peuvent se chiffrer en milliard de dollars par an pour un État (Greenwood, 2008). En contrepartie, différentes analyses ont montré que les investissements dans des programmes de prévention de la délinquance peuvent permettre aux contribuables d'économiser de sept à dix dollars pour chaque dollar investi (Greenwood, 2008 ; Kuklinski *et al.*, 2015).

S'il est plus efficace au niveau de la récidive et économiquement plus viable de se concentrer sur la prévention et la réhabilitation que sur l'incarcération institutionnelle, il n'en demeure pas moins que les sociétés nord-américaines justifient encore leurs mesures de prise en charge de la délinquance juvénile par ces deux principes : le jeune est un danger pour la société, ou l'incarcération « va lui enseigner une leçon » (Mendel, 2000). Au Canada, les mouvements locaux de prévention de la délinquance juvénile continuent d'avoir peu d'influence sur les politiques et les pratiques gouvernementales. L'investissement massif de la part des trois paliers de gouvernement dans les services policiers, les tribunaux et les services correctionnels, reste toujours la solution principale à la lutte contre la criminalité (Monchalin, 2009). Chez nos voisins américains, certains chercheurs avancent même l'hypothèse que le maintien du statu quo en matière de délinquance juvénile s'avère payant pour les établissements privés d'incarcération pour

mineurs, puisque le phénomène de la porte tournante² augmente les profits de l'établissement (Smith, 2013).

L'approche écologique permet une analyse holistique des comportements délinquants. Elle postule que les modèles de comportement des individus sont formés par l'interaction de l'environnement immédiat (famille, école, groupes de pairs, etc.), de systèmes plus larges (communauté, société, culture) et des interactions réciproques entre les différents niveaux des systèmes (Weng *et al.*, 2016). Selon Bronfenbrenner (1979), le développement de l'individu se produit dans l'interaction de six différents systèmes : l'ontosystème, le microsystème, le mésosystème, l'exosystème, le macrosystème et le chronosystème (Bronfenbrenner, 1979). Les programmes se basant sur cette approche s'intéressent aux caractéristiques des systèmes dans lesquelles l'ACIC se trouve (Farineau, 2016).

Le programme MST est un exemple de programme utilisant l'approche écologique pour ainsi mettre la famille au centre des interventions. Les articles de Letourneau *et al.* (2013), de Robinson *et al.* (2015) et van der Stouwe *et al.* (2014) montrent comment la délinquance repose sur une accumulation de facteurs de risque criminogènes, en particulier les caractéristiques familiales, des pairs, de l'école et du quartier. Ainsi, le programme MST vise l'amélioration du fonctionnement de la famille, ce qui influence indirectement les relations avec les pairs, l'école et la vie en communauté (Letourneau *et al.*, 2013 ; Robinson *et al.*, 2015 ; van der Stouwe *et al.*, 2014). D'autres recherches ont démontré des résultats similaires : comparativement aux ACIC ayant reçu les services de traditionnel de probation, les ACIC ayant reçus des services de la MST ont diminué leurs comportements délinquants, leur taux d'arrestation et le nombre de jours d'incarcération (Schaeffer et Borduin, 2005 ; Wagner *et al.*, 2014 ; Klietz *et al.*, 2010).

² Nombreuses sont les personnes qui entrent dans les différents systèmes (sociaux, justice, policier, santé, etc.) pour aussitôt en ressortir, sans avoir reçu une réadaptation ou des services adéquats, jusqu'à ce qu'ils y retournent de nouveau. Les ACIC ne font pas exception à la règle (voir Smith, 2013).

Prévenir l'itinérance chez les ACIC

Miser sur des programmes de prévention de la délinquance juvénile en contexte familial permettrait, dans certains cas, de maintenir des liens significatifs entre les membres de la famille et d'ainsi offrir un filet social pour les ACIC. Ce filet permettrait à plusieurs d'éviter de se retrouver dans une situation d'itinérance lors du passage à l'âge adulte. Aux États-Unis, ce sont près de 57 % des adolescent.e.s ayant été placés dans une famille d'accueil et/ou en détention juvénile qui ont vécu au moins un épisode d'itinérance à l'âge adulte (Narendorf *et al.*, 2020). Au Québec, près de 33 % des jeunes ex-placés entre 18 et 21 ans affirment avoir vécu une forme d'itinérance visible depuis leur sortie de placement, comparativement à 0,9 % chez les jeunes de 15 ans et plus n'ayant vécu aucune forme de placement en dehors du ménage familial (Goyette *et al.*, 2022). Pour ce qui est des jeunes placés en institution (foyer de groupe, centre de réadaptation), cette proportion s'élève à 44 % (Goyette *et al.*, 2022). L'itinérance est souvent expliquée par un amalgame complexe de raisons, comme l'interruption de services, le manque de préparation à la vie autonome, la judiciarisation des problèmes sociaux, les difficultés individuelles, les ruptures sociales, le manque de logements abordables et la précarité économique (Goyette *et al.*, 2022). Cette surreprésentation des ex-placés en institution juvénile démontre l'importance d'identifier des cibles potentielles d'intervention afin de renforcer les processus d'affiliation au cours de la transition à la vie adulte (Goyette *et al.*, 2022), mais également d'investir les services en amont, comme le renforcement des liens familiaux (Narendorf *et al.*, 2020). Les programmes familiaux basés sur les données probantes démontrent leur efficacité à maintenir les ACIC au domicile familial, ce qui leur évite un placement en institution et ainsi diminue leur risque d'exclusion sociale à leur sortie à l'âge adulte (Pergamit *et al.*, 2016).

Contribution à l'approche psychoéducative

Les programmes recensés dans le cadre de cet essai mettent de l'avant des approches participatives auprès des familles, un type d'approche connu et utilisé en psychoéducation (Tourigny et Lafantaisie, 2022). Elle en est l'antithèse de celle dite « experte » (Bérubé *et al.*, 2015). L'un des principes de l'approche participative est de reconnaître que les familles ont les compétences pour faire face aux difficultés qu'ils vivent (Lacharité, 2011). Ainsi, les programmes

présentés plus haut se centrent sur les forces et les défis des personnes en prenant compte la globalité des dynamiques familiales et non uniquement les comportements délinquants de l'ACIC. Le psychoéducateur pourra donc réaliser une analyse clinique du potentiel adaptatif (PAD) de l'ACIC, mesurer l'impact de la problématique sur la trajectoire développementale et favoriser son adaptation optimale. Le potentiel expérientiel (PEX) est grandement sollicité dans ces programmes, étant donné que les ACIC restent dans leur milieu familial avec leurs tuteurs légaux. Le psychoéducateur pourra donc évaluer les capacités parentales et ainsi ajuster le niveau de convenance des personnes aidées (Renou, 2005). L'observation dans le milieu familial pourrait être riche de sens pour le psychoéducateur, étant donné qu'il s'agit d'un endroit « normalisant » où les parents et les ACIC interagissent ensemble. L'observation reste une opération psychoéducative incontournable pour cette profession (Pronovost *et al.*, 2013).

Ce qui est fait au Québec

La recherche documentaire effectuée dans le cadre de cet essai n'a pas permis de recenser d'articles québécois traitant de l'efficacité de programmes de prévention de la délinquance juvénile en contexte familial. Pourtant, certains programmes d'intervention pour les jeunes en difficulté et leurs parents sont offerts dans différents établissements institutionnels juvéniles et en communauté. Pascuzzo *et al.* (2022) ont documenté deux programmes récemment implantés dans certains centres jeunesse du Québec, soit le programme *Agression Replacement Training* (ART) (Brännström *et al.*, 2016) et le programme *Connect* (Moretti *et al.*, 2017). Ces deux programmes rejoignent les fondements théoriques écologiques, systémique familiale et d'attachement (Pascuzzo *et al.*, 2022). La participation parentale est également un volet important de l'efficacité de ses programmes. Ces derniers veulent former les parents des ACIC afin, entre autres, de prévenir des placements ultérieurs de leurs enfants (Pascuzzo *et al.*, 2022). Il serait pertinent d'évaluer et de publier des études concernant ces deux programmes à l'échelle québécoise afin d'en apprécier les retombées sur le plan de la prévention de la délinquance juvénile.

Limites de l'essai

Concernant les limites de cet essai, l'une concerne le nombre d'études retenues ($N=9$). Les articles choisis sont parus à partir de 2008 afin de documenter les plus récents, ce qui a pu expliquer le nombre limité d'articles. Cela fait en sorte que plusieurs autres programmes implantés et évalués avant 2007 n'ont pas été recensés. Par ailleurs, une étude a été réalisée en Catalogne, les autres aux États-Unis. Il est donc difficile de généraliser ces résultats à une population québécoise ou canadienne puisqu'il est possible que les caractéristiques des adolescent.e.s et de leurs parents soient différentes. Une autre limite serait l'absence d'informations importantes dans certains articles. À titre d'exemple, l'étude de Chamberlain *et al.* (2008) et celle de Sexton et Turner (2011) ne mentionne pas le nombre d'ACIC ayant participé à l'expérimentation. Pour leur part, les articles de Darnell et Schuler (2015), Letourneau *et al.* (2013), Ryon *et al.* (2017) et de van der Stouwe *et al.* (2014) ne mentionne pas le nombre de tuteurs légaux participants aux études. Cette absence d'informations amène un manque de transparence dans la méthodologie des chercheurs, ce qui rend difficile l'évaluation des procédures utilisées et limite la portée des études mentionnées. Ensuite, cinq études de cet essai n'utilisent pas un devis expérimental (Darnell et Schuler, 2015 ; Martínez-Muños *et al.*, 2019 ; Robinson *et al.*, 2015 ; Ryon *et al.*, 2017 ; van der Stouwe *et al.*, 2014), ce qui ne permet pas d'isoler l'effet du programme de l'effet d'autres variables ayant pu avoir un impact sur les conduites délinquantes. Finalement, de nombreux programmes de prévention de la délinquance juvénile en contexte familial sont dispensés à travers le monde, sans nécessairement avoir fait l'objet d'une évaluation d'efficacité publiée. Dans ce contexte, ils n'ont pas pu être pris en compte dans le cadre de cette recension, même si certains d'entre eux sont considérés comme prometteurs.

Recommandations

À la lumière des résultats de cet essai, il apparaît important de mettre de l'avant au Québec le modèle préventif et de se munir de programmes de la sorte afin de prévenir la délinquance juvénile. Pour se faire, une revalorisation de la prévention par nos décideurs publics, des réformes législatives et une volonté politique doivent être réalisées afin de permettre un investissement massif des services en première ligne (Plourde, 2017 ; Alain, 2022). L'action doit être mise en

amont plutôt qu'en augmentant continuellement le financement du système de justice et des services de police (Mucchielli, 2006 ; Alain, 2022). Il apparaît important de démontrer l'efficacité des programmes actuels afin de favoriser leur financement. En effet, les ressources nécessaires pour répondre aux critères d'un programme dit « efficace » peuvent être très dispendieuses (Myers, 2013). Aussi, il ne faut pas discréder automatiquement les programmes qui ne sont pas considérés comme « probant ». Classer les programmes qui ne sont pas basés sur des données probantes comme étant inefficaces serait de considérer qu'une seule perspective épistémologique et ainsi disqualifier la recherche en sciences sociales (Couturier et Carrier, 2003 ; Alain et Rousseau, 2014).

Conclusion

Cet essai a permis de mettre en lumière six programmes efficaces de prévention de la délinquance juvénile en contexte familial. La majorité des études notent des diminutions de la récidive des ACIC à la suite de la complétion de ces programmes. Miser sur la prévention est une posture et un engagement politique que les décideurs sont encouragés à adopter s'ils souhaitent réellement améliorer le bien-être des familles et le devenir des ACIC. En tant que société, il faut se demander si « l'accès à des soins de qualité pour les jeunes placés est un privilège ou un droit » (Goyette *et al.*, 2022, p. 14).

Références

- Aazami, A., Valek, R., Ponce, A. N. et Zare, H. (2023). Risk and protective factors and interventions for reducing juvenile delinquency: A systematic review. *Social Sciences*, 12(9), 474. <https://doi.org/10.3390/socsci12090474>
- Alain, M. et Hamel, S. (2015). *Intervenir auprès des adolescents contrevenants au Québec: Dix ans d'expérience et de défis sous la LSJPA*. Presses de l'Université du Québec.
- Alain, M. (2022). Les portraits contemporains de la clientèle sous la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents. Dans J. Carpentier, C. Arseneault et M. Alain (dir.), *Délinquance à l'adolescence: Comprendre, évaluer, intervenir* (p. 53-71). Presses de l'Université du Québec.
- Alain, M. (2022). Conclusion. Dans J. Carpentier, C. Arseneault et M. Alain (dir.), *Délinquance à l'adolescence: Comprendre, évaluer, intervenir* (p. 53-71). Presses de l'Université du Québec.
- Alain, M. et Rousseau, M. (2014). Recourir aux données probantes dans l'intervention psychosociale : passage obligé ou effet de mode? *La Pratique en mouvement*, 7, p.14-15.
- Andrews, D. A. et Bonta, J. (2010). Rehabilitating criminal justice policy and practice. *Psychology, Public Policy, and Law*, 16(1), 39. <https://doi.org/10.1037/a0018362>
- Andrews, D. A., Bonta, J. et Wormith, J. S. (2011). The risk-need-responsivity (RNR) model: Does adding the good lives model contribute to effective crime prevention? *Criminal Justice and Behavior*, 38(7), 735-755. <https://doi.org/10.1177/0093854811406356>
- Berry, J. W. (2017). Theories and models of acculturation. *The Oxford handbook of acculturation and health*, 10, 15-28. Oxford University Press.
- Bérubé, A., Lafontaisie, V., Coutu, S., Dubeau, D., Caron, J., Couvillon, L. et Giroux, M. (2015). Élaboration d'un outil écosystémique et participatif pour l'analyse des besoins des enfants en contexte de négligence: L'outil Place aux parents. *Revue de psychoéducation*, 44(1), 105-120. <https://doi.org/10.7202/1039273ar>
- Blanc, M. L. (2010). *La conduite déviant des adolescents : son développement et ses causes*. Dans M., Cusson et M., Le Blanc (Dir.), *Traité de criminologie du Québec* (pp. 227-272). Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal.
- Brännström, L., Kaunitz, C., Andershed, A.-K., South, S. et Smedslund, G. (2016). Aggression replacement training (ART) for reducing antisocial behavior in

- adolescents and adults: A systematic review. *Agression and Violent Behavior*, 27, p. 30-41. <https://doi.org/10.1016/j.avb.2016.02.006>
- Brisebois, R.-A. (2022). La délinquance juvénile: un bref portrait de la situation. *Bulletin d'information*, n° 17(1) Montréal: IUJD, CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal.
- Bronfenbrenner, U. (1979). *The ecology of human development: Experiments by nature and design*. Harvard university press.
- Brossard, M.-M., Archambault, I. et Cantin, S. (2014). Affiliation aux pairs déviants et désengagement scolaire chez les adolescents: la participation aux activités parascolaires peut-elle agir comme facteur de protection? *Revue de psychoéducation*, 43(2), 273-298. <https://doi.org/10.7202/1061185ar>
- Buzhardt, J., Greenwood, C. R., Abbott, M. et Tapia, Y. (2006). Research on scaling up evidence-based instructional practice: Developing a sensitive measure of the rate of implementation. *Educational Technology Research and Development*, 54, 467-492. <https://doi.org/10.1007/s11423-006-0129-5>
- Carpentier, J. et Arseneault, C. (2022). L'évaluation en délinquance. Dans J. Carpentier, C. Arseneault et M. Alain (dir.), *Délinquance à l'adolescence: Comprendre, évaluer, intervenir* (p. 93-116). Presses de l'Université du Québec.
- Chamberlain, P., Price, J., Leve, L. D., Laurent, H., Landsverk, J. A. et Reid, J. B. (2008). Prevention of behavior problems for children in foster care: outcomes and mediation effects. *Prevention Science*, 9(1), 17-27. <https://doi.org/10.1007/s11121-007-0080-7>
- Couturier, Y. et Carrier, S. (2003). Pratiques fondées sur les données probantes en travail social : un débat émergent 1. *Nouvelles pratiques sociales*, 16(2), 68-79. <https://doi.org/https://doi.org/10.7202/009843arCopiedAn>
- Cusson, M. (1995). *Délinquants, pourquoi?* Repéré le 11 juin 2024 à <http://www.livres-bq.com/auteur/40-maurice-cusson.html>
- Darnell, A. J. et Schuler, M. S. (2015). Quasi-experimental study of Functional Family Therapy effectiveness for juvenile justice aftercare in a racially and ethnically diverse community sample. *Children and Youth Services Review*, 50, 75-82. <https://doi.org/10.1016/j.chillyouth.2015.01.013>
- Edmund W. Vaz et Baron, S. W. (2013). *Délinquance juvénile*. Repéré le 17 mai 2024 à <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/delinquance-juvenile>

- Fagan, A. A. (2013). Family-focused interventions to prevent juvenile delinquency: A case where science and policy can find common ground. *Criminology & Public Policy*, 12(4), 617-650. <https://doi.org/10.1111/1745-9133.12029>
- Farineau, H. M. (2016). An ecological approach to understanding delinquency of youths in foster care. *Deviant Behavior*, 37(2), 139-150. <https://doi.org/10.1080/01639625.2014.1004025>
- Farrington, D. P., Coid, J. W., Harnett, L., Jolliffe, D., Soteriou, N., Turner, R. et West, D. J. (2006). *Criminal careers up to age 50 and life success up to age 48: New findings from the Cambridge Study in Delinquent Development* (vol. 94). Home Office Research, Development and Statistics Directorate London, UK.
- Flanagan, I. M., Auty, K. M. et Farrington, D. P. (2019). Parental supervision and later offending: A systematic review of longitudinal studies. *Aggression and violent behavior*, 47, 215-229. <https://doi.org/https://doi.org/10.1016/j.avb.2019.06.003>
- Gavray, C. (2009). Délinquance juvénile et enjeux de genre. *Interrogations, revue pluridisciplinaire en sciences sociales-revue en ligne*, 8. <https://hdl.handle.net/2268/14789>
- Goorden, M., Schawo, S. J., Bouwmans-Frijters, C. A., van der Schee, E., Hendriks, V. M. et Hakkaart-van Roijen, L. (2016). The cost-effectiveness of family/family-based therapy for treatment of externalizing disorders, substance use disorders and delinquency: a systematic review. *BMC psychiatry*, 16, 1-22. <https://doi.org/10.1186/s12888-016-0949-8>
- Gottfredson, D. C., Kearley, B., Thornberry, T. P., Slothower, M., Devlin, D. et Fader, J. J. (2018). Scaling-Up Evidence-Based Programs Using a Public Funding Stream: a Randomized Trial of Functional Family Therapy for Court-Involved Youth. *Prevention Science*, 19(7), 939-953. <https://doi.org/10.1007/s11121-018-0936-z>
- Goyette, M., Blanchet, A., Bellot, C., Boisvert-Viens, J. et Fontaine, A. (2022). *Itinérance, judiciarisation et marginalisation des jeunes ex-placés au Québec*. Chaire de recherche sur l'évaluation des actions publiques à l'égard des jeunes et des populations vulnérables, ENAP, [Montréal], 20 p. <https://espace.enap.ca/id/eprint/396>
- Greenwood, P. (2008). Prevention and intervention programs for juvenile offenders. *The Future of Children*, 185-210. <https://www.jstor.org/stable/20179984>
- Greenwood, P. W. et Welsh, B. C. (2012). Promoting evidence-based practice in delinquency prevention at the state level: Principles, progress, and policy directions. *Criminology & Public Policy*, 11(3), 493-513. <https://doi.org/10.1111/j.1745-9133.2012.00826.x>

- Guérin-Lazure, F., Laurier 1, C. et Couture, S. (2019). Traits de personnalité chez les jeunes contrevenants: étude comparative entre les jeunes contrevenants associés ou non aux gangs de rue. *Criminologie*, 52(1), 325-347.
<https://doi.org/10.7202/1059551ar>
- Harkness, S. et Super, C. M. (2002). *Culture and parenting. Handbook of parenting*, 2(2), 253-280. Lawrence Erlbaum Associates Publishers
- Jimenez, E. (2023). Surreprésentation de jeunes sous la LSJPA: Leur processus migratoire et d'intégration. *Criminologie*, 56(1), 305-333.
<https://doi.org/10.7202/1099015ar>
- Johnson, V. et Pandina, R. J. (1991). Effects of the family environment on adolescent substance use, delinquency, and coping styles. *The American journal of drug and alcohol abuse*, 17(1), 71-88. <https://doi.org/10.3109/00952999108992811>
- Klietz, S. J., Borduin, C. M. et Schaeffer, C. M. (2010). Cost–benefit analysis of multisystemic therapy with serious and violent juvenile offenders. *Journal of Family Psychology*, 24(5), 657. <https://doi.org/10.1037/a0020838>
- Kuklinski, M. R., Fagan, A. A., Hawkins, J. D., Briney, J. S. et Catalano, R. F. (2015). Benefit–cost analysis of a randomized evaluation of Communities That Care: monetizing intervention effects on the initiation of delinquency and substance use through grade 12. *Journal of experimental criminology*, 11, 165-192.
<https://doi.org/10.1007/s11292-014-9226-3>
- Lacharité, C. (2011). Approche participative avec les parents en contexte d'autorité: une brève introduction. *Comprendre les familles pour mieux intervenir* (pp.157-182). Montréal: Gaétan Morin.
- Lafortune, D., Royer, M.-N., Rossi, C., Turcotte, M.-E., Boivin, R., Cousineau, M.-M. et Trépanier, J. (2015). *La loi sur le système de justice pénale pour les adolescents sept ans plus tard: portrait des jeunes, des trajectoires et des pratiques. Rapport de recherche, FRQSC*. Repéré le 20 juin à http://www.frqsc.gouv.qc.ca/documents/11326/448958/PC_LafortuneD_rapport_justice-penale-ados.pdf.
- Lafrenière, C. (2012). *Délinquance des filles et délinquance des garçons: différence dans les comportements ou différence dans la gestion des comportements? Une étude du point de vue des intervenants*. Repéré le 20 juin 2024 à <https://library-archives.canada.ca/eng/services/services-libraries/theses/Pages/item.aspx?idNumber=1033124525>
- Lansford, J. E. (2022). Annual research review: Cross-cultural similarities and differences in

- parenting. *Journal of Child Psychology and psychiatry*, 63(4), 466-479.
<https://doi.org/https://doi-org.biblioproxy.uqtr.ca/10.1111/jcpp.13539>
- Latimer, J. (2023). *Thérapie multisystémique en guise de réponse à la délinquance juvénile grave*. Repéré le 13 juin 2024 à <https://www.justice.gc.ca/fra/pr-rp/jr/jr12/p5d.html>
- Letourneau, E. J., Henggeler, S. W., Borduin, C. M., Schewe, P. A., McCart, M. R., Chapman, J. E. et Saldana, L. (2009). Multisystemic therapy for juvenile sexual offenders: 1-year results from a randomized effectiveness trial. *Journal of Family Psychology*, 23(1), 89. <https://doi.org/10.1037/a0014352>
- Letourneau, E. J., Henggeler, S. W., McCart, M. R., Borduin, C. M., Schewe, P. A. et Armstrong, K. S. (2013). Two-year follow-up of a randomized effectiveness trial evaluating MST for juveniles who sexually offend. *Journal of Family Psychology*, 27(6), 978-985. <https://doi.org/10.1037/a0034710>
- Lucia, S. et Jaquier, V. (2012). Délinquance, victimisation et facteurs de risque: différences et similitudes entre les filles et les garçons. *Déviance et société*, 36(2), 171-199.
<https://shs.cairn.info/revue-deviance-et-societe-2012-2-page-171?lang=fr>
- Malvaso, C. G., Delfabbro, P. et Day, A. (2018). The maltreatment–offending association: A systematic review of the methodological features of prospective and longitudinal studies. *Trauma, Violence, & Abuse*, 19(1), 20-34.
<https://doi.org/10.1177/1524838015620820>
- Martínez-Muñoz, M., Arnau, L. et Sabaté, M. (2019). Evaluation of a parenting training program, 'Limits', in a juvenile justice service: Results and challenges. *Psychosocial Intervention*, 28(1), 1-10. <https://doi.org/10.5093/pi2018a14>
- Mayer, D. J. (2024). Lead and delinquency rates; a spatio-temporal perspective. *Social Science & Medicine*, 341, 116513. <https://doi.org/10.1016/j.socscimed.2023.116513>
- McGloin, J. M. et Thomas, K. J. (2019). Peer influence and delinquency. *Annual Review of Criminology*, 2(1), 241-264. <https://doi.org/10.1146/annurev-criminol-011518-024551>
- Mendel, R. A. (2000). *Less hype, more help: Reducing juvenile crime, what works-and what doesn't*. DIANE Publishing.
- Ministère de la Sécurité publique du Québec (MSPQ). (2021). *Criminalité au Québec : principales tendances 2019*. Repéré le 21 juin à
<https://www.quebec.ca/gouvernement/ministere/securite-publique>
- Monchalin, L. (2009). Pourquoi pas la prévention du crime? Une perspective canadienne.

- Criminologie*, 42(1), 115-142. <https://doi.org/10.7202/029810ar>
- Moreau, G. (2021). *Statistiques sur les crimes déclarés par la police au Canada, 2020*. Repéré le 18 mai 2024 à <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/85-002-x/2022001/article/00013-fra.htm>
- Moretti, M. M., Pasalich, D. S. et O'Donnell, K. A. (2017). An attachment-based program for parents and teens. *Handbook of attachment-based interventions*, 375-400. The Guilford Press.
- Moyano, O. (2005). Le trouble des conduites: une médicalisation de la délinquance? *Les cahiers dynamiques*, (4), 004-007. <https://doi.org/10.3917/lcd.036.0004>
- Mucchielli, L. (2001). La place de la famille dans la genèse de la délinquance. *Regards sur l'actualité*, 268, 31-42. <https://www.researchgate.net/publication/49132038>
- Mucchielli, L. (2006). *Représenter la prévention pour "faire société"*. Repéré le 8 juillet 2024 à http://classiques.uqac.ca/contemporains/mucchielli_laurent/D_reflexions_actualite/repenser_la_prevention/repenser_la_prevention_texte.html
- Mucchielli, L. (2017). Des délinquants «de plus en plus jeunes et de plus en plus violents»: sociologie d'une prénotion. *Deliberee*, 1(1), 91-93. <https://shs.cairn.info/revue-deliberee-2017-1-page-91?lang=fr>
- Murray, J. et Farrington, D. P. (2005). Parental imprisonment: effects on boys' antisocial behaviour and delinquency through the life-course. *Journal of Child Psychology and Psychiatry*, 46(12), 1269-1278. <https://doi.org/10.1111/j.1469-7610.2005.01433.x>
- Myers, D. L. (2013). Accountability and evidence-based approaches: Theory and research for juvenile justice. *Criminal Justice Studies*, 26(2), 197-212. <https://doi.org/https://doi.org/10.1080/1478601X.2012.709853>
- Narendorf, S. C., Brydon, D. M., Santa Maria, D., Bender, K., Ferguson, K. M., Hsu, H.-T., Barman-Adhikari, A., Shelton, J. et Petering, R. (2020). System involvement among young adults experiencing homelessness: Characteristics of four system-involved subgroups and relationship to risk outcomes. *Children and Youth Services Review*, 108, 104609. <https://doi.org/10.1016/j.childyouth.2019.104609>
- National Institute of Justice. (2011). *Find Rated Programs*. Repéré le 14 mai 2024 à <https://crimesolutions.ojp.gov/rated-programs>
- Nuq, A. (2017). *La délinquance des jeunes. Revue d'histoire de l'enfance « irrégulière »*, 19, 216-218. <https://doi.org/https://doi.org/10.4000/rhei.4098>

Organisation mondiale de la Santé (2023). *Violence chez les jeunes*. Repéré le 7 mai 2024 à <https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/youth-violence>

Ouimet, M. (2008). *Facteurs criminogènes et théories de la délinquance*. Presses de l'Université Laval.

Ouimet, M. (2018). *La délinquance. Théories, causes et facteurs*. Presses de l'Université Laval.

Pascuzzo, K., Villeneuve, M.P., Couture, S. et Moretti, M. (2022). Intervenir selon les approches psychosociale et familiale. Dans J. Carpentier, C. Arseneault et M. Alain (dir.), *Délinquance à l'adolescence: Comprendre, évaluer, intervenir* (p. 185-205). Presses de l'Université du Québec.

Pergamit, M., Gelatt, J., Stratford, B., Beckwith, S. et Martin, M. C. (2016). Family interventions for youth experiencing or at risk of homelessness. *Washington, DC, Urban Institute*. <https://www.urban.org/research/publication/family-interventions-youth-experiencing-or-risk-homelessness>

Piquero, A. R., Farrington, D. P., Welsh, B. C., Tremblay, R. et Jennings, W. G. (2009). Effects of early family/parent training programs on antisocial behavior and delinquency. *Journal of experimental criminology*, 5, 83-120. [https://doi.org/https://doi.org/10.1007/s11292-009-9072-x](https://doi.org/10.1007/s11292-009-9072-x)

Plourde, A. (2017). *CLSC ou GMF. Comparaison des deux modèles et impact du transfert de ressources*. Repéré le 10 juillet 2024 à <https://iris-recherche.qc.ca/publications/clsc-ou-gmf-comparaison-des-deux-modeles-et-impact-du-transfert-de-ressources/>

Pronovost, J., Caouette, M. et Bluteau, J. (2013). *L'observation psychoéducative : concepts et méthode*. Béliveau éditeur

Renou, M. (2005). *Psychoéducation : une conception et une méthode*. Montréal : Sciences et Culture.

Reppucci, N. D., Fried, C. S. et Schmidt, M. G. (2002). Youth violence: Risk and protective factors. In R. R. Corrado, R. Roesch, S. D. Hart, & J. K. Gierowski (Eds.), *Multi-problem violent youth: A foundation for comparative research on needs, interventions and outcomes* (pp. 3–22). IOS Press. <https://doi.org/10.1177/154120400629736>

Robinson, B. A., Winiarski, D. A., Brennan, P. A., Foster, S. L., Cunningham, P. B. et Whitmore, E. A. (2015). Social context, parental monitoring, and multisystemic therapy outcomes. *Psychotherapy*, 52(1), 103-110. <https://doi.org/10.1037/a0037948>

- Ryon, S. B., Early, K. W. et Kosloski, A. E. (2017). Community-based and family-focused alternatives to incarceration: A quasi-experimental evaluation of interventions for delinquent youth. *Journal of Criminal Justice*, 51, 59-66. <https://doi.org/10.1016/j.jcrimjus.2017.06.002>
- Sallée, N. (2023). *Sous la réhabilitation, le contrôle : La justice des mineurs au XXIe siècle*. Presses de l'Université du Québec.
- Sarwar, S. (2016). Influence of parenting style on children's behaviour. *Journal of Education and Educational Development*, 3(2). https://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract_id=2882540
- Savignac, J. (2009). Familles, Jeunes et Délinquance portrait des connaissances et programmes de prévention de la délinquance juvénile en milieu familial. *Centre national de prévention du crime – Sécurité Publique Canada*. <https://www.securitepublique.gc.ca/cnt/rsrcts/pblctns/fmls-yth-dlnqnc/fmls-yth-dlnqnc-fra.pdf>
- Savignac, J. et Dunbar, L. (2015). *Guide sur la sélection d'un programme efficace de prévention du crime*. Repéré le 10 juin 2024 à <https://www.securitepublique.gc.ca/cnt/rsrcts/pblctns/gd-slctng-ffctv-prgrm/smmry-fr.aspx>
- Savoie, J. (2007). La délinquance autodéclarée par les jeunes, Toronto, 2006. *Juristat*, 27(6). <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/85-002-x/85-002-x2007006-fra.pdf>
- Schaeffer, C. M. et Borduin, C. M. (2005). Long-term follow-up to a randomized clinical trial of multisystemic therapy with serious and violent juvenile offenders. *Journal of consulting and clinical psychology*, 73(3), 445. <https://doi.org/10.1037/0022-006X.73.3.445>
- Sécurité publique du Canada (2022). *Aperçu statistique des jeunes à risque et de la délinquance chez les jeunes au Canada*. Repéré le 3 juin 2024 à <https://www.securitepublique.gc.ca/cnt/rsrcts/pblctns/ststclsnpsh-yth/ssyr-fra.pdf>
- Sexton, T. et Turner, C. W. (2011). The effectiveness of functional family therapy for youth with behavioral problems in a community practice setting. *Couple and Family Psychology: Research and Practice*, 1(S), 3-15. <https://doi.org/10.1037/2160-4096.1.S.3>
- Sharpio, C. (2016). *Integrating family-focused interventions into the criminal justice system*. Repéré le 9 mai 2024 à <https://www.ojp.gov/ncjrs/virtual-library/abstracts/integrating-family-focused-interventions-criminal-justice-system>

- Smith, C. K. (2013). Nothing about us without us! The failure of the modern juvenile justice system and a call for community-based justice. *Journal of Applied Research on Children: Informing Policy for Children at Risk*, 4(1). <http://digitalcommons.library.tmc.edu/childrenatrisk/vol4/iss1/11>
- Statistique Canada. (2021). *Tableau 17-10-0005-01, Estimations de la population au 1er juillet, par âge et sexe. Canada, provinces ou territoires.* Repéré le 26 juin 2024 à <https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=1710000501>
- Stouthamer-Loeber, M., Loeber, R., Wei, E., Farrington, D. P. et Wikström, P.-O. H. (2002). Risk and promotive effects in the explanation of persistent serious delinquency in boys. *Journal of consulting and clinical psychology*, 70(1), 111. <https://doi.org/10.1037/0022-006X.70.1.111>
- Taxman, F. S., Caudy, M. S. et Pattavina, A. (2013). Risk-need-responsivity (RNR): Leading towards another generation of the model. Dans *Simulation strategies to reduce recidivism: Risk Need Responsivity (RNR) modeling for the criminal justice system* (p. 285-307). Springer. https://doi.org/10.1007/978-1-4614-6188-3_11
- Tourigny, S. et Lafontaisie, V. (2022). L'approche participative en intervention avec les enfants: « Je veux qu'il me voit et qu'il me croit ». *Revue de psychoéducation*, 51(3), 199-225. <https://doi.org/10.7202/1093885ar>
- Turcotte, D., Lindsay, J. et Boucherville, G. M. É. (2014). *L'intervention sociale auprès des groupes*. Chenelière Éducation.
- van der Stouwe, T., Asscher, J. J., Stams, G. J. J. M., Deković, M. et van der Laan, P. H. (2014). The effectiveness of multisystemic therapy (MST): A meta-analysis. *Clinical Psychology Review*, 34(6), 468-481. <https://doi.org/10.1016/j.cpr.2014.06.006>
- Wagner, D. V., Borduin, C. M., Sawyer, A. M. et Dopp, A. R. (2014). Long-term prevention of criminality in siblings of serious and violent juvenile offenders: A 25-year follow-up to a randomized clinical trial of multisystemic therapy. *Journal of consulting and clinical psychology*, 82(3), 492. <https://doi.org/10.1037/a0035624>
- Wanklyn, S. G., Day, D. M., Hart, T. A. et Girard, T. A. (2012). Cumulative childhood maltreatment and depression among incarcerated youth: impulsivity and hopelessness as potential intervening variables. *Child maltreatment*, 17(4), 306-317. <https://doi.org/10.1177/107755951246695>
- Welsh, B. C. et Farrington, D. P. (2006). Effectiveness of family-based programs to prevent delinquency and later offending. *Psicothema*, 18(3), 598-602. <https://doi.org/10.1016/j.cpr.2010.12.003>

- Welsh, W. N. et Harding, C. (2015). School effects on delinquency and school-based prevention. *The handbook of juvenile delinquency and juvenile justice*, 181-198. <https://doi.org/10.1002/9781118513217.ch13>
- Weng, X., Ran, M.-S. et Chui, W. H. (2016). Juvenile delinquency in Chinese adolescents: An ecological review of the literature. *Aggression and violent behavior*, 31, 26-36. <https://doi.org/10.1016/j.avb.2016.06.016>

Appendice

Lors de la recension des écrits, deux programmes efficaces de prévention de la délinquance juvénile en contexte familial apparaissent à plusieurs reprises dans différentes études, soit le *Functional Family Therapy* (Darnell et Schuler, 2015 ; Sexton et Turner, 2011) et le *Multisystemic therapy* (Letourneau *et al.*, 2013 ; Robinson *et al.*, 2015 ; van der Stouwe *et al.*, 2014). Une description de ces deux programmes a été faite comme introduction ci-dessous afin de ne pas répéter les mêmes informations d'un article à l'autre.

Tout d'abord, le programme *Functional Family Therapy* (FFT) est utilisé pour les adolescents âgés entre 11 et 18 ans qui ont des démêlés avec la justice ou qui sont à risque de se retrouver dans une trajectoire délinquante, d'avoir des comportements violents, de consommation de drogues ou de tous autres comportements problématiques (National Institute of Justice, 2011). La FFT est un programme utilisé dans la communauté afin de réduire les problèmes de comportements des ACIC. Ce programme se concentre sur la dynamique familiale dysfonctionnelle qui serait, selon les experts du FFT, l'une des sources principales de la trajectoire délinquante. La FFT est couramment utilisée par les intervenants psychosociaux des institutions de protection pour mineurs et est composée de 8 à 30 sessions (selon les besoins des participants), d'une durée de 1 heure chacune (National Institute of Justice, 2011).

À sa création, le programme de la *Multisystemic therapy* (MST) est utilisé pour les adolescents ayant des problèmes de comportements, des traits antisociaux et/ou impliqués dans la délinquance, âgés entre 12 et 17 ans (National Institute of Justice, 2011). La MST est un traitement familial et communautaire. Les thérapeutes de la MST traitent les familles et les adolescents dans leur milieu naturel (appartement, maison, etc.) afin d'augmenter la validité écologique du programme (National Institute of Justice, 2011).

Tableau 3*Résumé des programmes recensés*

Références	Nom du programme	Objectifs du programme	Population cible	Caractéristiques du programme
Chamberlain, P., Price, J., Leve, L. D., Laurent, H., Landsverk, J. A. et Reid, J. B. (2008). Prevention of behavior problems for children in foster care: outcomes and mediation effects. <i>Prevention Science</i> , 9(1), 17-27. https://doi.org/10.1007/s11121-007-0080-7	<i>Multidimensional Treatment Foster Care</i> (MTFC)	-Intervenir auprès des familles d'accueil du comté de San Diego en Californie afin d'améliorer leurs pratiques parentales et de réduire les comportements problématiques des adolescent.e.s. -Prévenir la délinquance juvénile et le placement des jeunes dans une famille d'accueil ou en institution.	-À sa création, le MTFC était utilisé pour les enfants et les adolescent.e.s présentant des problématiques jugées cliniquement importantes, entre 3 à 17 ans selon la version du MTFC (National Institute of Justice, 2011). Dans l'article de Chamberlain <i>et al.</i> , (2008), le MTFC a été utilisé auprès de parents de famille ayant des enfants âgés entre 5 à 12 ans. Le MTFC devient donc une alternative au placement institutionnel.	-À sa création, le programme MTFC est d'une durée de 6 à 9 mois selon le degré d'engagement des participants (National Institute of Justice, 2011). Dans l'article de Chamberlain <i>et al.</i> , (2008), les familles suivant le MTFC participent à des interventions de groupe (composé de 3 à 10 personnes), 90 minutes par séance, d'une durée de 16 semaines, le tout dirigé par une équipe de thérapeutes. Ces derniers misent principalement sur l'augmentation du renforcement parental positif des parents des familles d'accueil.
1. Darnell, A. J. et Schuler, M. S. (2015). Quasi-experimental study of Functional Family Therapy effectiveness for juvenile justice aftercare in a	<i>Functional Family Therapy</i> (FFT)	-Prévenir la délinquance juvénile et le placement d'adolescent.e.s dans une famille d'accueil ou en institution aux États-Unis.	-Dans l'étude de Darnell et Schuler (2015), la FFT est utilisée seulement auprès des familles de jeunes âgés de 11 à 18 ans qui reviennent d'un placement en dehors de leur	-Dans l'article de Darnell et Schuler (2015), le programme FFT est composé de 8 séances d'une heure et dure en moyenne 6 mois. -Dans l'étude de Sexton et Turner (2011), le programme FFT a été

Références	Nom du programme	Objectifs du programme	Population cible	Caractéristiques du programme
<p>racially and ethnically diverse community sample. <i>Children and Youth Services Review</i>, 50, 75-82.</p> <p>https://doi.org/10.1016/j.childyouth.2015.01.013</p> <p>2. Sexton, T. et Turner, C. W. (2011). The effectiveness of functional family therapy for youth with behavioral problems in a community practice setting. <i>Couple and Family Psychology: Research and Practice</i>, 1(S), 3-15.</p> <p>https://doi.org/10.1037/2160-4096.1.S.3</p>		<ul style="list-style-type: none"> -Établir des interactions plus positives entre les membres d'une famille habitant un ACIC. 	<p>milieu familial, soit en famille d'accueil ou en institution.</p> <ul style="list-style-type: none"> -Dans l'étude de Sexton et Turner (2011), ce sont des adolescent.es âgé.e.s de 13 à 17 ans jugés pour avoir commis un crime et ayant reçu une peine de probation. 	<p>d'une durée de 3 à 6 mois (varie selon le degré d'engagement des participants) composés de 12 séances animées par des thérapeutes.</p>
Darnell, A. J. et Schuler, M. S. (2015). Quasi-experimental study of Functional Family Therapy effectiveness for juvenile justice aftercare in a racially and	<i>Functional Family Probation</i> (FFP)	<ul style="list-style-type: none"> -Réduire le nombre d'arrestations des ACIC aux États-Unis. 	<p>À la base, la FFP a été conçue pour les jeunes qui étaient éligibles à une probation à la suite d'un placement en centre de détention juvénile afin de retourner dans la communauté (famille, famille</p>	<p>-La <i>Functional Family Probation</i> (FFP) est un modèle de surveillance probatoire qui intègre les principes du FFT. Elle est utilisée en tant que service de suivi par un ministère de la justice pour mineurs. La FFP est composée de 8 séances d'une heure et</p>

Références	Nom du programme	Objectifs du programme	Population cible	Caractéristiques du programme
ethnically diverse community sample. <i>Children and Youth Services Review</i> , 50, 75-82. https://doi.org/10.1016/j.childyouth.2015.01.013		d'accueil ou organisme communautaire d'hébergement) (National Institute of Justice, 2011). Dans l'étude de Darnell et Schuler (2015), la FFP est utilisée seulement auprès des familles de jeunes âgés de 11 à 18 ans qui reviennent d'un placement en dehors de leur milieu familial, soit en famille d'accueil ou en institution.		dure en moyenne 6 mois. Elle s'imbrique avec la FFT comme outil complémentaire de prévention de la délinquance juvénile.
Gottfredson, D. C., <i>Functional Kearley, B., Family</i> Thornberry, T. P., <i>Therapy-Gang</i> Slothower, M., (FFT-G) Devlin, D. et Fader, J. J. (2018). Scaling-Up Evidence-Based Programs Using a Public Funding Stream: a Randomized Trial of Functional Family Therapy for Court-Involved Youth. <i>Prevention Science</i> , 19(7), 939-953. https://doi.org/10.1016/j.childyouth.2015.01.013		-Prévenir la délinquance juvénile et le placement d'adolescent.e.s dans une famille d'accueil ou en institution à Philadelphie dans l'État de Pennsylvanie. -Établir des interactions plus positives entre les membres d'une famille habitant un ACIC. -Réduire la délinquance juvénile et la	-Étant donné que dans l'étude de Gottfredson <i>et al.</i> , (2018), l'accent est mis sur les gangs de rue, la FFT-G sera utilisée auprès d'adolescent.e.s à risque de faire partie d'un gang de rue.	-La FFT n'a jamais été conçue avec une approche axée sur les gangs de rue. C'est pour cela que la <i>Functional Family Therapy-Gang</i> (FFT-G) a été créée. Il est important de noter qu'aucun aspect essentiel de la FFT n'a été supprimé afin de concevoir la FFT-G. La FFT-G est composée de 12 à 15 séances d'une durée de 1 heure chacune qui s'étale sur 3 mois, le tout animé par des thérapeutes.

Références	Nom du programme	Objectifs du programme	Population cible	Caractéristiques du programme	
1007/s11121-018-0936-z		consommation de substance des jeunes ciblés par le programme.	-Maintenir les adolescent.e.s à leur domicile familial aux États-Unis. -Développer les compétences parentales.	-Dans l'étude de Letourneau <i>et al.</i> , (2013), les jeunes sont adolescent.e.s ayant commis une infraction sexuelle âgés de 11 à 17 ans et sont pris en charge par sa famille ou par une famille d'accueil de type banque mixte. -Dans l'étude de Robinson <i>et al.</i> , (2015), les jeunes sont âgés de 12 à 18 ans, a déjà commis une infraction criminelle ou a des problèmes de comportements sévères à l'école ou à la maison. -Dans l'étude de van der Stouwe <i>et al.</i> , (2014), on y retrouve une méta-analyse composée de 22 études de 1985 à 2012 traitant de	-La durée de la MST dans l'étude de Letourneau <i>et al.</i> , (2013) a été en moyenne de 7 mois. -Dans l'étude de Robinson <i>et al.</i> , (2015), ce sont 52 thérapeutes qui ont accompagné les familles et adolescent.e.s pendant 19,3 semaines de traitement en moyenne. -Les études de la méta-analyse de van der Stouwe <i>et al.</i> , (2014) devait répondent à 4 critères afin d'y être incluses : 1. Avoir une approche axée sur la MST afin d'aider des adolescent.e.s antisociaux.ales, ayant des troubles de comportements et/ou étant un ACIC ; 2. Présence d'un ou des groupes de comparaison ; 3. Avoir réalisé une approche pré/post du traitement ;

Références	Nom du programme	Objectifs du programme	Population cible	Caractéristiques du programme
3. van der Stouwe, T., Asscher, J. J., Stams, G. J. J. M., Deković, M. et van der Laan, P. H. (2014). The effectiveness of multisystemic therapy (MST): A meta-analysis. <i>Clinical Psychology Review</i> , 34(6), 468-481. https://doi.org/10.1016/j.cpr.2014.06.006			l'efficacité de la MST auprès d'adolescent.e.s ayant des traits antisociaux et/ou impliqués dans la délinquance. De ces 22 études, 17 provenaient des États-Unis et 5 (1 étude par pays) de l'Angleterre, du Canada, de la Suède et de la Norvège. Un total de 1890 adolescent.e.s ont fait la MST dans ces études.	4. Avoir des statistiques adaptées à la métanalyse disponible.
Martínez-Muñoz, M., Arnau, L. et Sabaté, M. (2019). Evaluation of a parenting training program, 'Limits', in a juvenile justice service: Results and challenges. <i>Psychosocial Intervention</i> , 28(1), 1-10. https://doi.org/10.5093/pi2018a14	<i>Limits</i>	-Améliorer les compétences et la communication parentales des parents d'ACIC en Catalogne. -Diminuer les conflits et améliorer les relations intrafamiliales	<i>Limits</i> s'adresse aux familles ayant un.e adolescent.e judiciarisé.e âgé.e de 14 à 16 ans. Ces jeunes sont caractérisés par des problèmes de consommation de drogues, de comportements problématiques et à risque de décrochage scolaire.	-Le programme <i>Limits</i> est un programme parental axé sur la qualité des interactions des parents et des enfants dans les activités du quotidien. <i>Limits</i> offre des séances aux parents afin de développer leurs compétences parentales. Ce programme est d'une durée de 2 mois et comprend 8 séances de groupe hebdomadaires d'une durée de 2 heures chacune, le tout animé par des thérapeutes.

Références	Nom du programme	Objectifs du programme	Population cible	Caractéristiques du programme
Ryon, S. B., Early, K. W. et Kosloski, A. E. (2017). Community-based and family-focused alternatives to incarceration: A quasi-experimental evaluation of interventions for delinquent youth. <i>Journal of Criminal Justice</i> , 51, 59-66. https://doi.org/10.1016/j.jcrimjus.2017.06.002	<i>Parenting with Love and Limits</i> (PLL)	<ul style="list-style-type: none"> -Réduire les comportements problématiques des adolescent.e.s par l'augmentation de l'engagement parental dans l'État de la Floride. - Maintenir les adolescent.e.s à leur domicile familial. - Développer chez les parents et les adolescent.e.s de nouvelles habiletés sociales. 	<ul style="list-style-type: none"> -PLL a été créée pour les adolescent.e.s âgé.e.s entre 10 à 18 ans ayant soit un trouble d'opposition ou un trouble des conduites (National Institute of Justice, 2011). Dans l'étude de Ryon, Early et Kosloski (2017), ce sont des ACIC âgés entre 10 et 18 ans. 	<ul style="list-style-type: none"> -PPL est un programme d'intervention de groupe familial. Chaque groupe comporte maximum 6 familles (1 famille étant les parents et leur adolescent.e). Ce programme est composé de 4 à 20 séances (selon les besoins des familles et des adolescent.e.s), d'une durée de 2 heures chacune, à coup d'une séance par semaine. Chaque séance est animée par deux thérapeutes (National Institute of Justice, 2011). Dans l'étude de Ryon, Early et Kosloski (2017), le PLL est d'une durée de 6 semaines, à coup de 2 sessions hebdomadaires.